

## PREAMBULE

Comme chaque année, le présent rapport d'activité générale de l'Administration communale (anciennement rapport de gestion) permet de relater les nombreuses facettes de l'activité communale et de prendre ainsi conscience de l'immense travail, souvent méconnu, accompli par le personnel de la Ville.

Outre l'activité courante, l'année 2005 a en particulier été marquée par la préparation de nombreux dossiers pour l'avenir de notre ville, dossiers qui ont occupé de manière intense les différents services communaux concernés. Il convient de souligner en premier lieu l'avancement des dossiers de la ZARD et de l'agglomération delémontaine actuellement en voie de constitution. Au chapitre économique, mentionnons l'implantation de plusieurs entreprises, à l'exemple de l'entreprise Simon & Membrez SA en Zone industrielle. Au niveau culturel, le Conseil communal a pris d'importantes initiatives en relation avec la réalisation d'une salle de spectacle, par la transformation de St-Georges. Ce projet est un élément indispensable pour pallier au grave manque de salle de spectacle digne de ce nom et pour augmenter encore l'attractivité de notre cité. Il est également opportun de relever le coup d'accélérateur donné au projet de Centre de la jeunesse et de la culture et à celui de l'agrandissement du Collège.

L'année 2005 a également permis de prendre la juste mesure des problèmes financiers que connaît la Ville.

Après La Chaux-de-Fonds au début de l'année dernière puis Neuchâtel un peu plus tard, les législatifs de Bassecourt, Porrentruy et Delémont ont refusé une augmentation de la pression fiscale. Là où ils ont été consultés, les électrices et les électeurs ont clairement manifesté leur volonté de voir cesser les augmentations de charges auxquelles ils ont à faire face et qui affectent leur pouvoir d'achat. Il ne fait aucun doute qu'un sort identique aurait été réservé par les Delémontaines et les Delémontains si la proposition d'augmenter la quotité d'impôt avait été soumise en votation populaire...

Dans la mesure où il n'existe pas de majorité politique en Ville pour augmenter les impôts, le Conseil communal va se trouver confronté à la nécessité de faire de nouvelles économies ces prochaines années. En outre, il est impératif que l'Etat jurassien prenne des décisions dans le domaine de la péréquation financière, la Ville ne pouvant plus aujourd'hui supporter à elle seule l'ensemble des charges liées à des infrastructures qui profitent à l'ensemble de la région et du canton.

Le souci fondamental pour les finances communales est issu d'un ensemble de facteurs qu'il est impossible de juguler tout seul. C'est d'abord notre situation de ville-centre, avec un taux de chômage supérieur à la moyenne cantonale, avec une concentration, liée à l'anonymat, de personnes en situation d'aide sociale (Delémont accueillait en 2004 plus de 620 personnes au bénéfice de l'aide sociale alors que le canton du Jura en compte 1300...). C'est ensuite un ensemble de dispositions légales élaborées à une période où l'on pouvait se permettre d'être généreux. C'est aussi un problème de péréquation horizontale avec les communes. Tous ces éléments ne peuvent être résolus qu'avec le soutien de toutes les forces politiques de notre ville.

Mais ne gâchons pas notre plaisir. Après de longues années de morosité, la vie économique a retrouvé la santé en 2005 et les collectivités publiques peuvent ainsi entrevoir des lendemains moins ravageurs. De même, l'évolution positive des dossiers en 2005 permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

Il est temps à présent de concrétiser les différentes décisions prises en 2005, d'élaborer de nouveaux projets pour l'avenir culturel, économique et démographique de la Ville.

C'est sur ces vœux que le Conseil communal souhaite remercier les agents de la fonction publique et les membres du Conseil de Ville pour l'appui manifesté tout au long de l'année écoulée.

Gilles Froidevaux, maire  
Françoise Collarin, vice-maire  
Rémy Meury, conseiller communal, démissionnaire au 31.08.05  
Patricia Cattin, conseillère communal  
Renée Sorg, conseillère communale  
Josy Simon, conseiller communal  
Francis Girardin, conseiller communal  
André Parrat, conseiller communal dès le 01.09.05

# **1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE**

(responsable : M. Gilles Froidevaux, maire)

## **1.1 Corps électoral**

En 2005, le corps électoral ne s'est pas rendu aux urnes pour des votations communales.

## **1.2 Conseil de Ville**

Président : M. Francesco Prudente  
1<sup>er</sup> vice-président : M. Giuseppe Natale  
2<sup>ème</sup> vice-président : M. Michel Thentz  
Scrutatrice : Mme Anne Seydoux  
Scrutateur : M. Romain Seuret  
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger

Le Conseil de Ville s'est réuni 12 fois en 2005, ce qui représente quelque 27 heures de débats.

Le Bureau s'est réuni à 21 reprises, ce qui représente environ 11 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 2 résolutions, 18 questions écrites, 7 interpellations, 9 postulats et 17 motions.

Cinq membres ont quitté cette autorité en 2005 : MM. Pierluigi Fedele et André Parrat, CS•POP ; M. Michel Rion et Mme Jeanne-Andrée Jeannerat, PDC-JDC ; M. Marco Lorenzini, PS.

Le Conseil de Ville a accepté les 53 objets que lui a soumis le Conseil communal.

Le 22 octobre 2005, le Bureau du Conseil de Ville a reçu les membres des Bureaux des Législatifs du Jura et du Jura bernois, à Delémont. Cette occasion a permis de fructueux débats portant sur la collaboration intercommunale notamment.

## **1.3 Conseil communal**

Président : M. Gilles Froidevaux, Département de la mairie  
Vice-maire : Mme Françoise Collarin, Département des finances et des écoles  
Membres : M. Rémy Meury, Département des travaux publics, démissionnaire au 31.08.05  
Mme Patricia Cattin, Département de la culture, de la jeunesse et des sports  
Mme Renée Sorg, Département de l'urbanisme et de l'environnement  
M. Josy Simon, Département des affaires sociales et du logement  
M. Francis Girardin, Département de l'énergie et des eaux  
M. André Parrat, successeur de M. Rémy Meury dès le 01.09.05  
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, secrétaire communale

En 2005, le Conseil communal a tenu 40 séances, et a vu son statut modifié par le Législatif avec un taux d'occupation pour le maire de 60 % et pour les 6 conseillers de 30 %. Cette modification entrera toutefois en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

## **1.4 Administration générale et Secrétariat communal**

Pour la 4<sup>ème</sup> fois, le Secrétariat communal a édité la brochure « Delémont vous accueille », document qui fournit différentes informations touchant :

- les instances officielles ;
- l'art, la culture et le tourisme ;
- les bâtiments ou locaux pour manifestations ;

- l'enseignement ;
- l'enfance ;
- les sociétés locales,

ainsi que des renseignements d'ordre général.

Ce document, accompagné d'un plan de ville, est distribué en tout-ménage. Il est apprécié de la population et sert de base au dossier d'accueil adressé par la Ville aux nouveaux habitants.

## **1.5 Informatique**

Durant l'année 2005, les principaux changements ont été effectués sur le matériel actif du réseau.

En effet, la vétusté et les coûts de maintenance de l'élément principal du réseau (Catalyst 5000) ont justifié son changement au bénéfice d'appareils moins onéreux, avec des performances accrues. Cette redondance permet aux services prioritaires, en cas de panne d'un élément, de continuer leur travail.

Un serveur SAN, avec une capacité de stockage accrue a également été installé. Il permettra de stocker les informations volumineuses de certains services, notamment le SIT (Service d'information du territoire), et d'éliminer à terme l'ancien serveur windows NT qui héberge le logiciel SIT.

Le parc informatique actuel est composé de :

|   |                      |                        |
|---|----------------------|------------------------|
| 1 | serveur Windows NT   | Bibliothèques          |
| 1 | serveur Windows NT   | SIT                    |
| 1 | serveur Linux        | Internet et messagerie |
| 1 | serveur Windows 2000 | Bureautique            |
| 1 | serveur Windows 2003 | Larix                  |

59 postes Windows 2000 PRO

56 postes Windows XP PRO

Les collaborateurs ont suivi une formation sur le logiciel Outlook 2003 qui a été dispensée par la société PerformPro à Glovelier.

Les bâtiments de l'ARTsenal et de l'UAPE ont été reliés par ligne louée ADSL au réseau communal. Les autres bâtiments (Ludovie, Dorlotine) seront reliés au réseau en 2006.

Durant l'exercice 2005, aucun incident informatique majeur, perturbant le bon déroulement du travail des collaborateurs, n'a été signalé.

### **Ecoles primaires et enfantines**

Des nouvelles versions des logiciels clients ont été installées pour tirer parti d'une extension des fonctions et ceci sans investissement.

Le parc informatique des écoles primaires et enfantines est stable au niveau du fonctionnement, avec un total de 9 pannes matériel pour l'année 2005.

### **Collège de Delémont**

Le parc informatique du collège a été modifié en salles 256 et 257. Un nouveau parc de 26 ordinateurs Dell a été installé dans ces classes. Un nouveau serveur est aussi venu remplacer l'ancien en salle 255. De plus 3 postes de création Dell ont été installés en salle 231.

Le réseau a été complété pour la partie filaire avec quelques éléments supplémentaires.

Quelques réparations ont été effectuées sur les machines installées et des mises à niveau logicielles ont été effectuées.

## **Réseau intercommunal**

La collaboration intercommunale en matière d'informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Bassecourt, Vicques et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée.

## **1.6 Personnel**

### **Mutations**

*En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.*

20 fonctionnaires ont demandé à réduire leur temps de travail.

A fin 2005, l'effectif du personnel communal régulier de la commune municipale était de 162 fonctionnaires (165 à fin 2004). Total des emplois (équivalence à plein temps) : 136.73 et 2 basés sur le C.O.

### **Jubilaires**

M. Denis Rossé a été fêté pour 35 ans de service.  
M. André Rais a été fêté pour 30 ans de service.  
Mme Sonja Teutschmann a été fêtée pour 25 ans de service.  
M. Antoine Fluri a été fêté pour 25 ans de service.  
M. Jean-Daniel Pidoux a été fêté pour 20 ans de service.

### **Auxiliaires**

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2005 s'est élevé à 209 personnes contre 236 l'année précédente. Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 43 (44) auxiliaires permanents (concierges, concierges d'écoles, institutrices des devoirs surveillés) ;
2. 166 (192) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage). 114 personnes ont été engagées durant l'année 2005 pour les nettoyages dans les écoles.

### **Apprenti-e-s**

Les apprentis (employés de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante :

- 3 en 1<sup>ère</sup> année ;
- 1 en 2<sup>ème</sup> année ;
- 6 en 3<sup>ème</sup> année.

## Caisse maladie

291 personnes (323 en 2004, 320 en 2003, 310 en 2002) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

## Absences

En 2005, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 1'399 (2'317 en 2004, 1'569 en 2003). Sept fonctionnaires ont été remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, quatre demandes AI étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

### Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI

2005 (chiffres 2004)

| Durée de l'absence *  | Ass. maladie     | Ass. accident professionnel | Ass. accident non professionnel | Congé maternité | Rétroactif AI | Total des jours d'absence |
|---|------------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------|---------------|---------------------------|
| <i>Absences inférieures à 3 jours sans certificat médical</i> | 144<br>(126)     | 0                           | 0                               |                 |               | 144<br>(126)              |
| <i>Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical</i> | 652<br>(1493)    | 5<br>(132)                  | 81<br>(571)                     |                 |               | 738<br>(2196)             |
| <i>Absences supérieures à 30 jours</i>                        | 260<br>(nouveau) | 142<br>(nouveau)            | 115<br>(nouveau)                |                 |               | 517<br>(nouveau)          |
| <i>Total intermédiaire</i>                                    |                  |                             |                                 |                 |               | 1399<br>(2317)            |
| <i>Congé de maternité</i>                                     |                  |                             |                                 | 64<br>(210)     |               | 64<br>(210)               |
| <i>Cas AI - demandes en cours</i>                             | 835<br>(464)     |                             |                                 |                 | 60<br>(116)   | 775<br>(348)              |
| <i>Total général</i>  |                  |                             |                                 |                 |               | 2238<br>(2875)            |

\* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

|  |              |          |                   |
|--|--------------|----------|-------------------|
| Total des personnes occupées :                                 | 244          |          |                   |
| Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :     | 186          |          |                   |
| Jours d'absence totaux par le nombre de postes :               | <b>12.03</b> | 2238/186 | (15.37; 2875/187) |
| Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident : | <b>7.52</b>  | 1399/186 | (12.39; 2317/187) |

## **1.7 Archives**

### **Généralités**

En 2005, l'archiviste a participé aux dernières séances de la Commission de construction de l'ARTsenal. Les deux locaux du sous-sol dévolus aux Archives de la Ville n'ont pas encore pu être aménagés à cause de problèmes d'infiltration d'eau. Une solution semble avoir été trouvée. Une décision sera prise au printemps 2006, après un temps d'essai.

Comme les années précédentes, l'archiviste a été sollicité pour fournir des informations historiques pour la « Balade du 1<sup>er</sup> Août ». Il a été appelé à faire partie du Groupe de travail « 100<sup>ème</sup> SED – Découverte du patrimoine de Delémont » préparant notamment un parcours piétonnier touristique destiné à faciliter la visite des principaux monuments historiques et sites architecturaux de la ville ainsi que la pose de nouvelles plaquettes descriptives des bâtiments dignes d'intérêt.

Il a aussi participé à trois séances de la Commission cantonale permanente des archives.

### **Inventaires et instruments de recherche**

Après avoir achevé le répertoire des plans des bâtiments, l'archiviste a entamé le tri de la correspondance non classée (une cinquantaine de liasses portant sur les années 1866-1932).

### **Versements de fonds et acquisitions**

Au cours de l'année 2005, les Archives ont enregistré les principaux versements suivants : les procès-verbaux et rapports de la Commission des denrées alimentaires 1941-1987, 28 cartons de documents (comptes de fonctionnement, aide sociale, pompiers, etc.) 1987-1995, actes de décès 2003, archives de la Ludothèque (rapports d'activité, procès-verbaux, comptes, correspondance, etc.) 1979-1998.

### **Renseignements / recherches / consultation des archives**

L'archiviste a répondu à trente-deux demandes de renseignements provenant de services de l'administration (7) et de particuliers (25), nécessitant des recherches plus ou moins approfondies. Quinze concernaient des personnes ou des familles. Les autres demandes étaient relatives au patrimoine bâti, à des sites naturels ainsi qu'à certains événements historiques.

Une douzaine de personnes ont visité les archives à une ou plusieurs reprises pour consulter divers documents : archives du Planning familial, dossiers concernant l'Ecole allemande au XIX<sup>e</sup> siècle, les moulins de la ville et les transports urbains, registres du Contrôle des habitants et des « chandoilles », plans cadastraux. Deux chercheurs se sont intéressés au Journal de l'abbé Daucourt 1914-1918.

Les Archives ont aussi prêté quelques documents à des services communaux ainsi que des plans de construction à un bureau géotechnique.

## **1.8 Commission de conciliation en matière de bail**

Durant l'exercice 2005, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 57 dossiers, ce qui correspond à peu près au volume d'activité de l'année précédente. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 72 rapports de bail.

La commission a siégé à 49 reprises, traitant 48 dossiers en séance de conciliation. Une seule affaire a nécessité deux séances, tandis que 9 affaires n'ont pas donné lieu à séance.

Sur les 48 dossiers traités en séance, 32 ont abouti à une conciliation, 12 à un échec et 3 à une décision.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail précédant celles concernant les décomptes de frais accessoires.

En ce qui concerne ses membres, la Commission de conciliation a eu la tristesse de déplorer le décès de M. Roland Guéniat. Elle a également enregistré la démission de son vice-président, M. Ludovic Rais. En remplacement de ces personnes, le Conseil communal de Delémont a désigné Mme Donatella Facci en qualité d'assesseur-bailleur et M. Benoît Brêchet au poste de vice-président.

## 1.9 Contrôle des habitants

*Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 2004*

### Documents établis

2320 (1910) demandes de cartes d'identité suisses seules + passeports suisses seuls + combi ;  
38 (42) actes d'origine pour ressortissants de Delémont (non bourgeois).

Les cartes d'identité procurent à la Municipalité un bénéfice, par unité, de Fr. 20.80 pour un adulte et de Fr. 6.90 pour un enfant.

Les demandes de passeport et les demandes combi génèrent un bénéfice de Fr. 32.50 pour un adulte et de Fr. 12.20 pour un enfant.

Les actes d'origine procurent un bénéfice de Fr. 18.-.

### Evolution de la population en 2005

|                 |     |       |
|-----------------|-----|-------|
| Naissances      | 141 | (131) |
| Décès           | 134 | (101) |
| Mariages        | 80  | (62)  |
| Divorces        | 51  | (22)  |
| Naturalisations | 99  | (41)  |

| <u>Etat de la population</u> | <u>31.12.2005</u> | <u>31.12.2004</u> | <u>Différence</u> |
|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b><u>Suisses</u></b>        | <b>8587</b>       | <b>8556</b>       | <b>+ 31</b>       |
| Hommes                       | 4038              | 4024              | + 14              |
| Femmes                       | 4549              | 4532              | + 17              |
| <b><u>Etrangers</u></b>      | <b>2679</b>       | <b>2751</b>       | <b>- 72</b>       |
| Hommes                       | 1413              | 1453              | - 40              |
| Femmes                       | 1266              | 1298              | - 32              |
| <b><u>Au total</u></b>       | <b>11266</b>      | <b>11307</b>      | <b>- 41</b>       |
| Hommes                       | 5451              | 5477              | - 26              |
| Femmes                       | 5815              | 5830              | - 15              |

| <u>Année</u> | <u>Pop. totale</u> | <u>Suisses</u> | <u>Etrangers</u> |
|--------------|--------------------|----------------|------------------|
| 31.12.2005   | 11266              | 8587           | 2679             |
| 31.12.2004   | 11307              | 8556           | 2751             |
| 31.12.2003   | 11372              | 8598           | 2774             |
| 31.12.2002   | 11407              | 8581           | 2826             |
| 31.12.2001   | 11454              | 8619           | 2835             |
| 31.12.2000   | 11308              | 8532           | 2776             |
| 31.12.1999   | 11385              | 8611           | 2774             |
| 31.12.1998   | 11471              | 8667           | 2804             |
| 31.12.1997   | 11583              | 8792           | 2791             |
| 31.12.1996   | 11629              | 8819           | 2810             |
| 31.12.1995   | 11824              | 9007           | 2817             |
| 31.12.1994   | 11862              | 9133           | 2729             |
| 31.12.1993   | 11837              | 9156           | 2681             |

|            |       |      |      |
|------------|-------|------|------|
| 31.12.1992 | 11821 | 9206 | 2615 |
| 31.12.1991 | 11894 | 9230 | 2664 |
| 31.12.1990 | 11872 | 9240 | 2632 |

### **Statistiques diverses (au 31.12.2005)**

| <u>Personnes en séjour</u>      | <u>Hommes</u> | <u>Femmes</u> | <u>Total</u> |
|---------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| Suisses                         | 51            | 34            | 85           |
| Etrangers + candidats à l'asile | 35            | 21            | 56           |
| Total général                   | 86            | 55            | 141          |

| <u>Répartition selon état civil (population totale)</u> | <u>Hommes</u> |        | <u>Femmes</u> |        |
|---|---------------|--------|---------------|--------|
| Célibataires  | 2507          | (2512) | 2136          | (2129) |
| Divorcé(e)s   | 283           | (270)  | 438           | (430)  |
| Marié(e)s   | 2383          | (2404) | 2379          | (2401) |
| Marié(e)s-seul(e)s                                      | 80            | (97)   | 60            | (76)   |
| Séparé(e)s  | 96            | (88)   | 123           | (110)  |
| Veuf(ve)s   | 102           | (106)  | 679           | (684)  |

### Répartition par confession (population totale)

|   |      |        |      |        |
|---|------|--------|------|--------|
| Catholiques                                 | 3826 | (3879) | 4166 | (4228) |
| Protestants                                 | 553  | (563)  | 625  | (642)  |
| Autres conf. (ni catholique, ni protestant) | 620  | (608)  | 593  | (564)  |
| Sans confession                             | 452  | (427)  | 431  | (396)  |

### Répartition par lieu d'origine (suisses)

|            |                       |
|------------|-----------------------|
| Confédérés | 3642 (3667) personnes |
| Jurassiens | 5030 (4960) personnes |

| <u>Répartition par permis (population étrangère)</u> | <u>Hommes</u> |        | <u>Femmes</u> |       |
|--|---------------|--------|---------------|-------|
| Permis de séjour (CO)                                | 5             | (--)   | 2             | (--)  |
| Autorisation temporaire                              | 38            | (41)   | 35            | (29)  |
| Permis en suspens                                    | --            | (--)   | --            | (--)  |
| Permis de séjour (B)                                 | 257           | (267)  | 289           | (303) |
| Permis d'établissement (C)                           | 1118          | (1145) | 942           | (966) |
| Admissions provisoires                               | 28            | (--)   | 17            | (--)  |
| Frontaliers  | 2             | (--)   | 2             | (--)  |

Il y a lieu de remarquer que dans tous les chiffres des "4 répartitions" ci-dessus, les personnes en séjour et les candidats à l'asile sont inclus.

### **Permis pour étrangers**

|                                |     |          |      |           |
|--------------------------------|-----|----------|------|-----------|
| Encaissé auprès des intéressés | Fr. | 74'148.- | (Fr. | 90'552.-) |
| Versé au Canton                | Fr. | 44'736.- | (Fr. | 54'862.-) |

|                               |     |          |      |           |
|-------------------------------|-----|----------|------|-----------|
| Bénéfice pour la Municipalité | Fr. | 29'412.- | (Fr. | 35'690.-) |
|-------------------------------|-----|----------|------|-----------|

Durant l'année 2005, 720 (1100) permis pour étrangers "B et C" ont été renouvelés dans notre Commune.

### **Ressortissants étrangers classés selon la nationalité et le nombre** (y compris en séjour)

|                             |     |                   |   |
|-----------------------------|-----|-------------------|---|
| <b>Italie</b>               | 661 | <b>Etats-Unis</b> | 8 |
| <b>Espagne</b>              | 471 | <b>Irak</b>       | 8 |
| <b>Serbie et Monténégro</b> | 386 | <b>Russie</b>     | 7 |
| <b>France</b>               | 234 | <b>Ukraine</b>    | 7 |
| <b>Portugal</b>             | 233 | <b>Chili</b>      | 6 |



|                            |    |                    |   |
|----------------------------|----|--------------------|---|
| Turquie                    | 82 | Colombie           | 6 |
| Bosnie-Herzégovine         | 64 | Côte d'Ivoire      | 6 |
| Sri Lanka                  | 58 | Thaïlande          | 6 |
| Macédoine                  | 47 | Cambodge           | 5 |
| Cameroun                   | 39 | Ile Maurice        | 5 |
| Allemagne                  | 38 | Iran               | 5 |
| Angola                     | 32 | Nigéria            | 5 |
| Maroc                      | 32 | Soudan             | 5 |
| Belgique                   | 30 | Chine              | 4 |
| Rép. démocratique du Congo | 25 | Haïti              | 4 |
| Bésil                      | 23 | Philippines        | 4 |
| Croatie                    | 20 | Suède              | 4 |
| Canada                     | 18 | Argentine          | 3 |
| Algérie                    | 13 | Bangladesh         | 3 |
| République dominicaine     | 12 | Irlande            | 3 |
| Autriche                   | 11 | Moldavie           | 3 |
| Afghanistan                | 10 | Pérou              | 3 |
| Pologne                    | 10 | République tchèque | 3 |
| Ethiopie                   | 9  | Albanie            | 2 |
| Grande-Bretagne            | 9  | Madagascar         | 2 |
| Roumanie                   | 9  | Pakistan           | 2 |
| Togo                       | 9  | Vénézuela          | 2 |
| Cuba                       | 8  |                    |   |

Puis avec 1 ressortissant chacun : Bolivie, Burundi, Cap-Vert, Egypte, Equateur, Erythrée, Géorgie, Ghana, Guinée, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Népal, Norvège, Pays-Bas, Sénégal, Seychelles, Somalie, Syrie, Vietnam.

**Soit au total : 76 (75) nationalités étrangères.**

## 1.10 Jumelages

### Jumelage avec Belfort

2005 a marqué le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Belfort-Delémont, initié le 11 mai 1985 par M. Jean-Pierre Chevènement, maire, et M. Jacques Stadelmann, ancien maire.

A cette occasion une charte destinée à sceller l'amitié et la solidarité entre les deux villes avait été signée. Celle-ci a été renouvelée en 2005.

Dans le cadre de cet anniversaire, de nombreuses manifestations, auxquelles certaines sociétés locales ont participé, ont été mises sur pied, à quoi s'ajoutent une journée de commémoration à Belfort et la réciprocité à Delémont.

### Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Dans le cadre de ce jumelage, la Ville a participé à l'opération calendriers 2006 « La tendresse est la solidarité entre les peuples » lancée par le groupe Nicaragua.

### Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce jumelage, la Ville a participé au financement d'un transport de matériel scolaire en Roumanie, via Opération Villages roumains.

## 1.11 Commission de la mairie

### Séances

La Commission de la mairie, présidée par M. Jérôme Corbat, a siégé à sept reprises en 2005 et visité le cimetière le 6 septembre.

Elle a été régulièrement informée de l'avancement des travaux concernant le projet d'agglomération delémontaine, le marketing urbain et la révision de la classification des fonctions.

Elle a préavisé favorablement le crédit-cadre de Fr. 182'000.- relatif aux investissements du CRISD pour la période 2005-2008 et l'augmentation du temps de travail des conseillers et du maire.

Elle a préavisé négativement le projet de nouvelle révision de la classification des fonctions.

#### **Foires mensuelles**

|           | <b>2004</b> | <b>2005</b> |
|-----------|-------------|-------------|
| Janvier   | 3 forains   | 14 forains  |
| Février   | 22          | 7           |
| Mars      | 36          | 39          |
| Avril     | 41          | 41          |
| Mai       | 47          | 36          |
| Juin      | 48          | 44          |
| Juillet   | 43          | 31          |
| Août      | 19          | 27          |
| Septembre | 33          | 31          |
| Octobre   | 23          | 35          |
| Novembre  | 28          | 33          |
| Décembre  | 14          | 21          |
|           | <hr/>       | <hr/>       |
|           | 357         | 359         |

#### **Cimetière et funérarium**

Pour l'année 2005 il y a eu 133 décès à Delémont, dont 99 incinérations, 20 enterrements, 7 enterrements à l'extérieur de la localité et 7 dons du corps à la science.

## **1.12 Service de police**

### **Préambule**

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative (3 personnes) et l'autre composée d'agents en uniforme (13 personnes). Les deux unités sont placées sous la responsabilité du Commissaire de police.

Le secteur administratif gère la correspondance inhérente au service, les autorisations de parcage et amendes d'ordre, les marchés, le registre des chiens, la gestion des objets trouvés. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait également partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme (13 personnes) sont identiques aux années précédentes et le service 24 heures sur 24, en collaboration de la Police cantonale, a été reconduit.

### **Instruction**

Les agents ont suivi divers cours à l'Institut suisse de Police à Neuchâtel et Genève, notamment au sujet de l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale. Ils ont poursuivi leur formation informatique.

### **Activités**

Les tâches de contrôle et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. Un groupe de travail avait été créé en 1999, en collaboration avec la Police cantonale, le Juge des mineurs et le Procureur, afin de réfléchir aux mesures à prendre à la suite de plusieurs plaintes de personnes pour lésions corporelles et de doléances de restaurateurs. Une nouvelle rencontre a eu lieu à fin 2005 entre les mêmes acteurs pour poursuivre la réflexion.

L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de patrouilleurs scolaires, se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches. Une réflexion a également été menée avec les instances cantonales sur les possibilités d'intégrer un volet consacré aux attitudes à adopter vis-à-vis des chiens que les enfants peuvent rencontrer sur le chemin de l'école. Finalement, le département cantonal a décidé de mettre sur pied, à titre d'essai, une instruction spécifique à cette problématique. La police locale n'a pas été intégrée dans ce volet d'instruction.

Le nombre des réquisitions administratives (800) est stable par rapport à 2004 (850). Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements du Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, rapports de renseignements et demandes de naturalisation, etc. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont stables.

Le problème des Gens du voyage n'est toujours pas résolu par l'Autorité cantonale. La solution intermédiaire mise en place provisoirement, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de les faire stationner le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt. La place de Bellerive est fermée. Elle trouvera probablement une autre affectation. L'idée est de faire stationner également les gitans suisses sur la place cantonale. La commune de Delémont ne dispose plus d'endroit pour accueillir les Gens du voyage.

Une autre activité, toujours en augmentation par rapport aux années antérieures, est la pose de signalisation pour les chantiers en ville. Il ne se passe pratiquement plus une semaine sans pose ou dépose de signalisation. Le temps consacré à cette activité représente 24 semaines de travail pour un homme.

### Quelques chiffres

**Parcomètres** : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 496'650.75 contre Fr. 455'000.- en 2004, avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Industrie, Brasserie, Hôpital et Coherchan.

Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie, Losinger et Brasserie produisent des recettes pour Fr. 48'489.30.

**Radars** : des contrôles radars, sur 24 jours en 2005 (22 en 2004), ont été effectués en 47 lieux du territoire communal. 6533 véhicules (5262) ont été contrôlés parmi lesquels 133, 3.76% (5.51%), étaient en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 17'900.- (Fr. 18'390.-).

**Permis de nuit** : 216 (212) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 21'200.- (Fr. 21'850.-).

**Chiens** : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à Fr. 34'740.- (Fr. 30'350.-). On recense plus de 480 chiens sur la commune.

**Vignettes** : 1'448 (1'396) vignettes ont été vendues pour un montant de Fr. 3'764.80 (Fr. 3'629.90). On observe une très légère hausse après plusieurs années de diminution.

**Amendes d'ordre** : environ 4'000 amendes ont été infligées (3'000 en 2004) pour des infractions LCR. Elles représentent un montant de Fr. 196'690.- (Fr. 150'000.- en 2004). A ce montant, il faut déduire environ Fr. 10'000.- (Fr. 7'000.-) pour des amendes d'ordre dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat.

**Vente de cycles** : elle a permis de liquider 44 cycles (43) et diverses pièces pour un montant de Fr. 750.- (Fr. 995.-).

**Soutien à des manifestations publiques** : depuis quelques années, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » (Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, cirques, Les Jardins, Comptoir delémontain, Marché de Noël, etc.), soit des événements ponctuels (Forum Handicap Jura, Le Jura à toute vapeur, Coupe d'Europe d'inline-hockey). Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des Travaux publics, des Services industriels ainsi que de la Police locale.

Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est perçue lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial.

**Appels téléphoniques** : près de 15'000 appels (16'500) ont été réceptionnés par la Police locale, soit une moyenne de 40 appels/jour.

### 1.13 Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

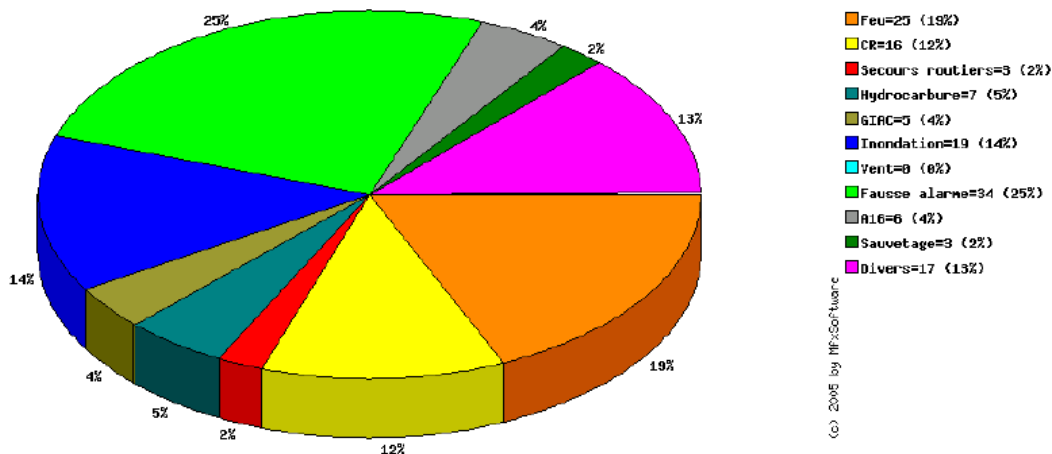
#### Une année 2005 dans la continuité

L'année 2005 a démontré une fois de plus toute la polyvalence du CRISD: en effet, non seulement les interventions ont été très variées, mais le CRISD est sorti souvent de la capitale pour porter renfort ou agir seul lors de feux de bâtiments, de véhicules ou encore d'accidents divers ou de pollutions (v. graphique ci-dessous, pour les photos, interventions, etc. : consulter notre site : [www.delemont.ch/pompiers](http://www.delemont.ch/pompiers) ).

Force est de constater que le feu n'occupe plus la majorité du temps d'intervention. Le sauvetage en représente, en effet, une grande partie.

Un grand effort a été porté au niveau de l'instruction, ainsi une vingtaine de membres du CRISD ont suivi des cours de formation dans diverses spécialités. Le CRISD se voit aussi renforcé de 2 nouveaux instructeurs, Pascal Monney pour la protection de la respiration, et Albert Vogel pour les tonnes-pompes et motopompes. Yves Bürki a été promu expert cantonal pour les tonnes-pompes et motopompes.

#### Interventions par type :



#### Exercice La Croisée

Les exercices de collaboration avec le service des urgences de l'Hôpital du Jura et la Police cantonale se sont encore intensifiés. En 2005, l'exercice mettait en jeu non seulement 2 véhicules automobiles, mais aussi un wagon CFF de voyageurs, ce qui a permis de travailler avec un partenaire supplémentaire, à savoir les sapeurs-pompiers des CFF avec leur train d'extinction et de secours (TES). Au vu du grand nombre de blessés-figurants, on a même fait appel à des médecins-trieurs et à la cellule psychologique pour s'occuper des accidentés fictifs.

Tout a bien fonctionné et l'intervention s'est déroulée de manière pratiquement optimale. La REGA, pourtant prévue dans le scénario, n'a pas participé, afin de laisser les médecins-trieurs se débrouiller seuls.

## **1.14 Protection civile**

### **Etat-Major**

M. le Maire a convoqué l'Etat-Major de l'organisation de la Protection civile le 9 novembre 2005 pour l'informer des décisions prises par le Conseil communal à la suite de la mise à la retraite de M. Marcel Sauser, chef local. Après délibération un accord a été trouvé en attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la réorganisation de la Protection civile.

Le groupe de travail, dont fait partie M. Sauser, transmettra le projet de la nouvelle loi en janvier 2006 au Gouvernement. Son entrée en vigueur est prévue pour 2007.

### **Service cantonal de la sécurité et de la protection**

Le Canton du Jura a organisé, en 2005, 2 cours de formation à Alle, Tramelan et Delémont pour les pionniers de sauvetage et les préposés du service d'assistance. Deux astreints de notre Ville ont participé à ces cours.

### **Exercices communaux et cours cantonaux**

Quatre cours de maintenance pour le contrôle périodique des constructions de la Blancherie et de St-Michel ont été organisés en 2005, représentant au total 53 jours de service.

### **Service de sauvetage**

Les 4 remorques entièrement équipées pour intervenir en cas d'événement majeur sont prêtes pour la mise en service. Une instruction sera donnée aux responsables.

### **Construction protégée de la Blancherie**

Un renouvellement de l'automatisme de secours du groupe électrogène situé dans ce bâtiment est prévu pour 2006.

### **Attributions des places protégées**

L'Office de la protection civile procède chaque mois aux nouvelles attributions des places protégées selon les listes reçues du Contrôle des habitants (naissances, arrivées, décès, départs, changements d'adresses). Ces modifications sont également effectuées pour les astreints de la Protection civile.

### **Locations**

Quelques sociétés civiles ont utilisé les installations de la Protection civile de la Blancherie.

### **Essai des sirènes**

L'essai des sirènes de la Protection civile a été effectué le 2 février 2005. Aucune défaillance n'a été signalée.

### **Police du feu**

Délégué par l'Assurance Immobilière du Jura et le Service de l'urbanisme et de l'environnement, le commandant de la Protection civile procède au contrôle de la police du feu des divers bâtiments de la ville et des environs.

### **Retraite**

M. Marcel Sauser, chef local de l'Organisation communale de la Protection civile a pris sa retraite le 30 septembre 2005 après 22 années de service. Ce poste restera vacant jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la Protection civile. Le Service de l'urbanisme reprendra les inspections de la police du feu et les libérations d'abris dès le mois de janvier 2006.

\* \* \* \* \*

## **2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT**

(Responsable : M. Josy Simon, conseiller communal)

### **Introduction**

L'année 2005 a été marquée par un changement important intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2005, date à laquelle la loi sur l'action sociale enlève à la Ville sa compétence en matière d'aide sociale pour la transférer au Canton. Ce transfert, du point de vue du département, s'est très bien déroulé. Le Service des affaires sociales et du logement collabore et échange des informations utiles avec le Service cantonal de l'action sociale, nouvelle autorité d'aide sociale. Il délivre des préavis s'agissant de l'octroi de l'aide sociale et coordonne son activité en la matière avec la Caisse communale, responsable des paiements de l'aide sociale sur ordre du Service cantonal de l'action sociale.

L'allègement du cahier des charges du Service des affaires sociales et du logement a provoqué une réflexion sur l'organisation des départements. C'est ainsi que le secteur jeunesse du Département culture, jeunesse et sports a été transféré au Service des affaires sociales et du logement, devenu Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement en 2006.

### **2.1 Logement**

La Délégation au logement qui réunit la Mairie, le Département de l'urbanisme et de l'environnement et le Département des affaires sociales et du logement s'est réunie à 5 reprises en 2005 pour traiter différents aspects de la politique du logement de la Ville. Elle a rencontré M. Jacques Ribaux, sous-directeur de l'Office fédéral du logement, pour examiner de quelle manière relancer le projet "Delémont, le logement du futur", l'Office fédéral du logement considérant toujours ce projet comme intéressant.

La délégation a traité également de la politique d'achat de terrains agricoles de la Ville en relation avec l'extension de la zone à bâtir et l'utilisation des friches qui ont été répertoriées.

La délégation a rédigé et travaillé sur un projet de règlement relatif à l'encouragement à la réhabilitation et la rénovation des logements en ville de Delémont. Elle a invité à plusieurs séances un représentant du Service cantonal de l'aménagement du territoire pour coordonner les activités du Canton avec celles de la Ville.

### **2.2 L'aide sociale**

Le Service des affaires sociales et du logement a traité 147 demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale. Il a répondu également à différentes demandes d'informations liées au changement de répartition de compétences en matière d'aide sociale.

### **2.3 Les mesures tutélaires**

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures (tutelle, curatelle, retrait ou changement d'autorité parentale et/ou de la garde, placement, autorité parentale conjointe, etc.) qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (maladie, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaire et détenteur de biens. Souvent, la mesure a pour but de protéger les deux aspects.

Au 31 décembre 2005, le registre de l'Autorité tutélaire compte 284 dossiers (285 au 31 décembre 2004). En 1995, il y en avait 169 ! Cette augmentation importante se manifeste essentiellement dans le secteur éducatif (curatelle de droit de visite par exemple) et dans les curatelles privées de gestion.

- 47 (47) tutelles officielles;
- 15 (17) tutelles privées;
- 119 (121) curatelles officielles;
- 80 (74) curatelles privées;
- 1 (1) conseil légal officiel;
- 0 (1) conseil légal privé;
- 4 (6) surveillances éducatives;
- 18 (18) autorités parentales prolongées.

En l'an 2005, 17 (8) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire. La possibilité pour les parents non mariés d'assumer conjointement l'autorité parentale commence d'intéresser les parents. De plus en plus d'informations sont demandées à ce sujet.

Dans les curatelles privées figurent les curatelles assumées par le responsable du Service des affaires sociales et du logement dans le cadre d'action en paternité, en désaveu et en divorce avec représentation des enfants.

## **2.4 Allocations de fin d'année**

Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 15'652.- et pour couple de Fr. 20'869.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- pour personne seule (Fr. 30'000.-/couple) pour un impôt anticipé de Fr. 70.- pour personne seule (Fr. 105.-/couple).

Ainsi ont été versées :

|  |            |                  |
|--|------------|------------------|
| - 225 allocations pour un montant de                     | Fr.        | 107'340.-        |
| - 56 allocations à des personnes séjournant en home pour | Fr.        | 12'880.-         |
| Soit un total de   | <b>Fr.</b> | <b>120'220.-</b> |
|  |            | =====            |

## **2.5 Bourses et prêts**

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 97'611.- (Fr. 131'746.80). La subvention de la Confédération est de 40,39 % (Fr. 47'445.- en 2005).

1 (3) prêt a été accordé pour un montant total de Fr. 8'000.- (Fr. 12'000.-).

Fr. 5'250.- (Fr. 3'250.-) ont été versés à la Caisse communale en remboursement.

## **2.6 Commission des affaires sociales**

La commission, présidée par M. Marco Lorenzini, a siégé 3 fois en 2005 pour traiter:

- de la Maison de l'Enfance et du message au Conseil de Ville relatif à la création de 4,05 postes de travail et concernant des travaux urgents à effectuer à l'avenue de la Gare 11 et 15 ;
- du chèque-service (ou chèque-emploi) qu'il a été décidé d'abandonner au plan communal faute de masse critique, le Canton s'intéressant par ailleurs à le mettre sur pied.

## **2.7 Office de l'emploi**

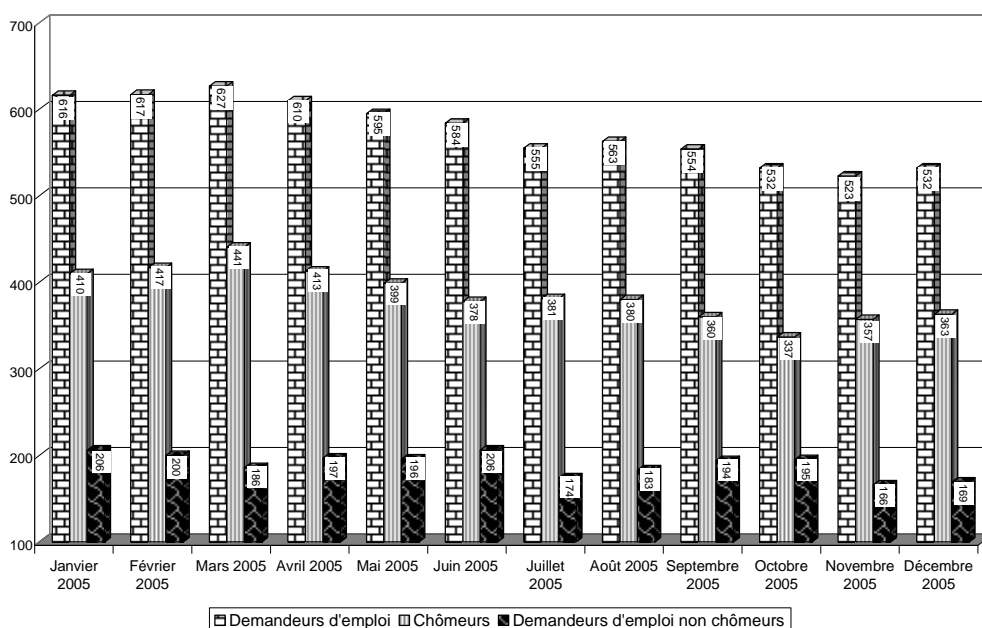
L'année 2005 a aussi été une année importante pour l'Office de l'emploi, car le Conseil communal a décidé de renoncer à son secteur "insertion" suite à la perte de la délégation de compétence en matière sociale. Un secteur "insertion" de la commune, pionnière en la matière, se justifiait tant qu'elle disposait d'une autonomie et d'informations sérieuses sur les personnes à l'aide sociale à la recherche d'un emploi. En perdant la délégation de compétence susmentionnée, la Commune

a perdu la capacité de prendre des mesures d'insertion sur la base de données fiables. D'autre part, le Canton a lui-même modernisé sa législation et mis en place un secteur « insertion » pour les personnes à l'aide sociale. Le secteur communal a formé ainsi un doublon devenu inutile en 2005.

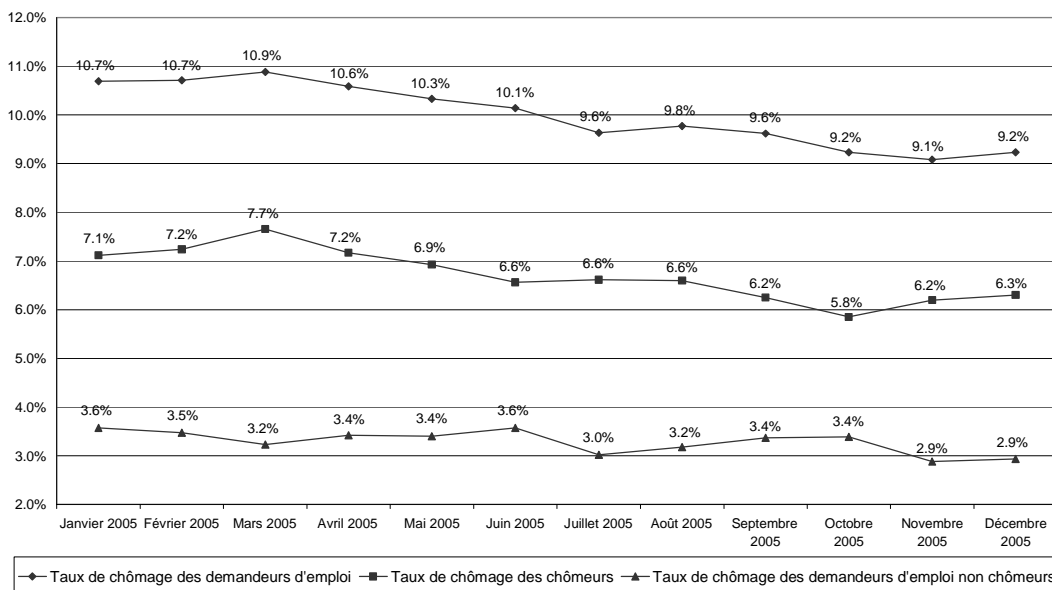
Le rôle de l'Office de l'emploi, déjà amoindri par la nouvelle LACI en 1996 au profit des ORP, s'est donc encore réduit. Le poste d'agent administratif 2 de l'Office communal de l'emploi a donc été diminué de 25 %. D'autre part, il n'y aura plus de crédit-cadre de Fr. 150'000.- adopté par le Conseil de Ville pour financer les contrats d'insertion, qui le sont aujourd'hui par le Canton, la commune de Delémont assumant sa part par le biais de la répartition des charges.

Ci-dessous, nous donnons l'essentiel de la statistique du chômage en ville de Delémont, livrée par le Service des arts et métiers et du travail, en précisant que le nombre des demandeurs d'emploi est une addition du nombre de chômeurs et du nombre de demandeurs d'emploi non chômeurs.

Evolution de tous les demandeurs d'emploi inscrits à la commune de Delémont en 2005



Evolution du taux de chômage dans la ville de Delémont en 2005





## **2.8 Agence communale AVS**

Au 31 décembre 2005, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS/AI versées par la Caisse de compensation du canton du Jura se montait à 1786 (1799), celui des rentes pour impotent à 95 (90) et celui des prestations complémentaires à 719 (716).

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et Caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 1892 (1908).

Durant l'année, l'agence a transmis 250 (271) nouvelles demandes d'affiliations et 290 (322) demandes de rentes AVS/AI ou autres.

Toutes les autres tâches de l'Agence communale AVS se sont déroulées normalement. Le personnel a assisté régulièrement aux séances d'information données par la Caisse de compensation du canton du Jura.

## **2.9 Maison de l'Enfance de Delémont**

Le Canton a donné l'autorisation pour l'agrandissement de 13 nouvelles places après les 12 déjà accordées et installées en novembre 2004.

L'année 2005 a donc été marquée par la réorganisation de la Maison de l'Enfance sur 3 sites :

- la nurserie à l'avenue de la Gare 15 ;
- la Ludovie à la place de l'Eglise 2 ;
- l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) à l'avenue de la Gare 11.

La nurserie s'appelle dorénavant "La Dorlotine".

Malgré l'agrandissement des 12 places à la Dorlotine, la liste d'attente ne cesse de grandir. Pas loin de 75 enfants étaient inscrits en liste d'attente à la fin de l'année.

Au niveau du personnel, la Maison de l'Enfance compte au 31 août 2005 pour 78 places : 14,7 postes éducatifs et 4 postes d'intendance.

### **La Dorlotine**

De 12 bébés inscrits en novembre 2004, nous avons passés à 40 bébés inscrits dans l'année. Le nombre d'enfants présents par jour varie de 9 à 13, en fonction des horaires irréguliers des parents :

- Types d'inscriptions :
- 3 enfants à plein temps
  - 36 enfants à temps partiel
  - 1 enfant occasionnellement (1 x/sem.)
  
  - 14 enfants extérieurs à Delémont, dont 5 de Rossemaison
  - 3 fratries à la Dorlotine (3 paires de jumeaux).
- Types de familles :
- 2 enfants de famille monoparentale
  - 4 enfants de famille étrangère.

Treize enfants ont intégré la Ludovie dans le courant de l'année.

### **La Ludovie**

En 2005, la crèche a accueilli 105 enfants de 1 mois à 5 ans.

Deux d'entre eux présentaient des difficultés d'ordre psychologique. Ceci a impliqué de nombreux contacts et entretiens avec leurs parents, le CMP, le SEI, l'ORME, des pédiatres, des logopédistes et le SSRD.

La Ludovie accueille 36 enfants par jour dans 4 groupes :

- les Trotteurs de 1 à 2 ans : 10 enfants pour 2 éducatrices et 1 stagiaire
- les Colibris de 2 à 3 ans : 8 enfants pour 1 éducatrice et 1 stagiaire
- les Berlingots de 2½ à 3½ ans : 8 enfants pour 1 éducatrice et 1 stagiaire
- les Artistes de 3½ à 4½ ans : 10 enfants pour 1 éducatrice et 1 stagiaire

| Trotteurs                 | Colibris                  | Berlingots                | Artistes                  |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 2 enfants à 100%          | 1 enfant à 100%           | 5 enfants à 100%          | 2 enfants à 100%          |
| 1 enfant à 90%            | 1 enfant à 40%            | --                        | --                        |
| --                        | --                        | 1 enfant à 80%            | 2 enfants à 80%           |
| 2 enfants à 60%           | 4 enfants à 60%           | 2 enfants à 60%           | 3 enfants à 60%           |
| 2 enfants à 50%           | 3 enfants à 50%           | 2 enfants à 50%           | 4 enfants à 50%           |
| 5 enfants à 40%           | 4 enfants à 40%           | --                        | 12 enfants à 40%          |
| 3 enfants à 30%           | 7 enfants à 30%           | 4 enfants à 30%           | 11 enfants à 30%          |
| 6 enfants à 20%           | 5 enfants à 20%           | 3 enfants à 20%           | 8 enfants à 20%           |
| <b>Total : 21 enfants</b> | <b>Total : 25 enfants</b> | <b>Total : 17 enfants</b> | <b>Total : 42 enfants</b> |

25 enfants ont quitté la Ludovie après les vacances d'été.

Sur ces 25 enfants, 10 ont rejoint la Gar'onze. Les autres enfants ont quitté la crèche, pour des raisons de déménagements, d'entrée à l'école ou parce que les parents n'avaient plus besoin de ce service.

Quinze nouvelles inscriptions ont été faites d'août à décembre 2005.  
Treize enfants sont venus de la Dorlotine.

Les enfants proviennent de :

- 15 familles de parents d'origine étrangère
- 12 familles monoparentales

Dix-huit enfants non domiciliés à Delémont ont fréquenté la Ludovie :

- 2 enfants de Courroux
- 1 enfant de Bassecourt
- 1 enfant de Soulce
- 2 enfants de Vicques
- 1 enfant de Courfaivre
- 1 enfant de Grenzach (D)
- 2 enfants de Courrendlin
- 2 enfants de Develier
- 1 enfant de Rocourt
- 5 enfants de Rossemaison

Comme chaque année la Ludovie a organisé quelques activités :

- ❖ en février : le cortège de Carnaval
- ❖ au mois de juin : le pique-nique canadien
- ❖ en avril : la course aux œufs de Pâques
- ❖ en décembre : la fête de St-Nicolas.

Toutes ces activités festives sont fortement appréciées par les enfants et les parents.

Durant les vacances scolaires, des activités de loisirs sont aussi organisées telles que : piscine, visite de zoo, pique-nique en forêt, visite de musée, etc.

## Unité d'accueil pour écoliers la Gar'onze

Quelques chiffres :

- 100 enfants ont fréquenté la Gar'onze ;
- 25 enfants ont quitté la Gar'onze en été (10 d'entre eux avaient 12 ans; 7 avaient 11 ans, tous les autres étaient plus jeunes) ;
- 13 enfants venaient à la Gar'onze depuis l'âge de 5 ans et 7 étaient inscrits à la Ludovie avant de venir à la Gar'onze.

Ecoles fréquentées : - 40 enfants de classes enfantines ;  
- 58 enfants de classes primaires (16 ont passé de l'école enfantine à la 1<sup>ère</sup> primaire) ;  
- 2 enfants en classe spéciale.

Tous ces enfants fréquentent environ 25 classes, ce qui représente des variétés d'horaire parfois difficiles à gérer et mobilise beaucoup de personnel. L'exigence de la Gar'onze auprès de la Direction des écoles pour regrouper les enfants dans un minimum de classes enfantines crée des difficultés de répartition des enfants dans les classes. Trois enseignantes enfantines ont écrit au Département des écoles pour le signaler et demandent la mise à disposition d'un bus pour amener les enfants de la Gar'onze à l'école.

Notre volonté de travailler en réseau nous a fait participer à des rencontres entre parents, enseignants, SSR, CMP, AEMO ou classes spéciales lorsque nous le jugeons nécessaire pour le développement de certains enfants.

Types d'inscriptions : 15 plein temps ;  
60 temps partiel ;  
22 occasionnellement (1x/semaine) ;  
3 dépannages ;  
17 fratries à la Gar'onze ;  
15 fratries entre la Ludovie et la Gar'onze ;  
1 fratrie entre la Gar'onze et la Dorlotine.

Types de familles : 43 enfants viennent de familles monoparentales ;  
27 enfants de familles d'origine étrangère.

Quatre enfants sont domiciliés dans d'autres communes.  
Onze enfants sont venus de la Ludovie à la rentrée scolaire.

Malgré le départ de 25 enfants en été, l'UAPE n'a pas pu accueillir tous les enfants de la liste d'attente à la rentrée scolaire. Les parents des enfants de 11 ans ont été invités à trouver une solution de rechange : cantine, CAD, parenté, etc.

Les activités de la Gar'onze varient peu ; le jeu spontané est privilégié. Toutefois, les mercredis après-midis et les vacances sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des lieux, des musées, des expositions, des visites. La nouveauté est l'abonnement au mur de grimpe à Rossemaison.

Une activité cuisine a été organisée par quinzaine par une éducatrice jusqu'aux vacances d'été. Dès le mois d'août, cette activité, quoique bien appréciée des enfants, n'est proposée qu'occasionnellement pour des raisons d'organisation et d'horaire.

La nouvelle salle de lecture a été inaugurée et une soirée porte-ouverte a permis aux personnes extérieures de venir la visiter et d'écouter un conte raconté par une éducatrice.

Une soirée dans une cabane forestière a été offerte aux enfants qui quittaient la Gar'onze après y avoir passé plusieurs années.

Le 5<sup>e</sup> camp a été organisé en automne au Creux-des-Biches. Il a toujours autant de succès ; les enfants en grandissant se réjouissent d'y participer.

Le souper canadien de fin d'année scolaire et la fête de fin d'année réunissent toujours autant de familles. C'est un moment convivial durant lequel l'échange entre les parents et le personnel est différent du quotidien.

Un dossier a été déposé pour recevoir le label « Fourchette Verte junior ». C'est un label de qualité pour la cuisine et le recyclage des déchets.

## **2.10 Intégration des étrangers**

Depuis 2002, la Commune fait un effort particulier dans le domaine de l'intégration des étrangers, effort soutenu financièrement par la Confédération et le Canton.

En 2005, le programme des cours de français commencé en 2004 a été achevé. Un cours « être étranger/ère et vivre en Suisse » a été organisé par la Ville en collaboration avec l'école Tremplin et a été suivi par une douzaine de personnes.

Le Service cantonal de l'état civil a mis au point un programme de cours de français appelé « Communica » offert sur l'ensemble du territoire cantonal. La Ville n'organisera donc plus de tels cours et s'orientera vers l'offre d'autres moyens d'intégration.

\* \* \* \* \*

### **3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

(responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

#### **3.1 Généralités**

Le groupe de travail « Aménagement d'un Centre de la jeunesse et de la culture » sur le site Von Roll a été désigné et est chargé de présenter un projet chiffré, vraisemblablement en 2006, similaire à celui des Abattoirs.

Le Conseil communal a pris connaissance du projet du Centre culturel régional de Delémont de transformation de la Salle Saint-Georges en salle de spectacles, évalué à Fr. 1'700'000.-. Le Conseil communal considère ce projet comme prioritaire dans le cadre de son programme de législature et désignera un groupe de travail ad'hoc au printemps 2006.

Après la décision du Conseil communal de geler le projet « Aménagement d'un skate-park », le Parti socialiste a déposé une motion demandant au Conseil communal de contacter différentes communes et d'évaluer la possibilité d'une collaboration intercommunale pour la création d'un skate-park.

Une enquête a été adressée à toutes les communes du district ainsi qu'à Moutier, Saignelégier et Porrentruy. Cinq communes ont confirmé un intérêt, dont la ville de Porrentruy qui étudie un projet similaire à celui du groupe de travail delémontain.

Avec l'accord du groupe de travail ad'hoc, le Conseil communal a donc accepté de participer au projet bruntrutain à hauteur de Fr. 20'000.-. Cette alternative est très intéressante et suffisante pour les jeunes de la région.

Une répartition des tâches entre les Services des affaires sociales et du logement, et culture, jeunesse et sports, a été examinée. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le secteur « Jeunesse » sera attribué au Service des affaires sociales et du logement étant donné qu'il s'occupe déjà du secteur Crèches et du dossier animateur de rue. La dénomination des services sera donc dès 2006 : Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement et Service de la culture et des sports.

#### **3.2 Sports**

##### **Commission des sports**

La Commission des sports, présidée par M. Alain Steger, s'est réunie à 4 reprises. Le taux de participation demeure élevé.

Elle a visité les nouvelles installations des Prés-Roses, et a pris connaissance des informations détaillées dans le cadre de la 2<sup>e</sup> étape des travaux à réaliser au Centre sportif.

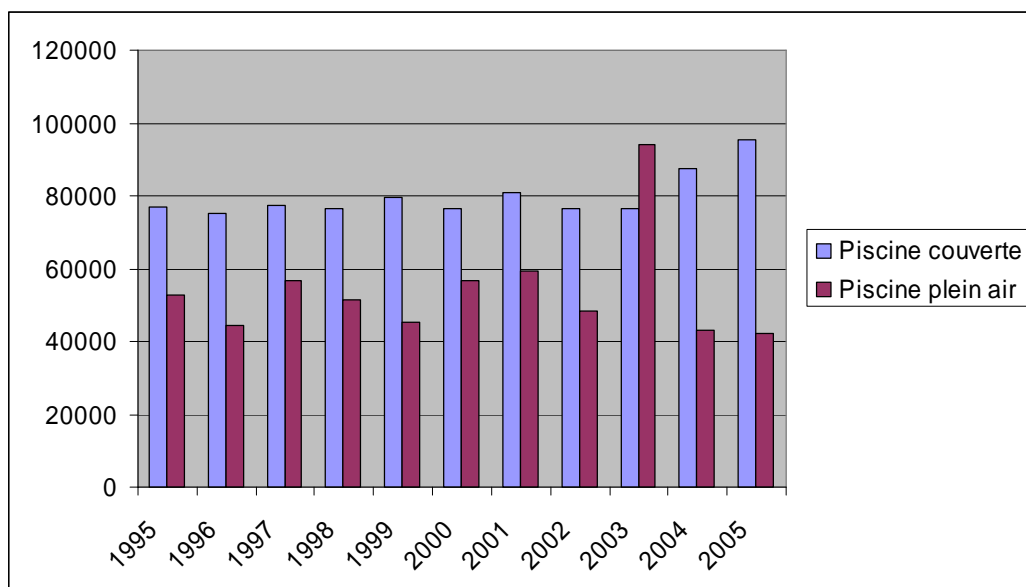
La commission a pris connaissance du projet de couverture et d'aménagement de vestiaires de la patinoire et a préavisé à l'intention du Conseil communal l'inscription de ce projet au programme de législature 2005-2008.

Elle a donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'intention du Conseil communal.

## **Centre Sportif « la Blancherie et les Prés-Roses »**

### Piscines

Statistique des entrées aux piscines



Douze manifestations se sont déroulées dans les piscines.

### Centre sportif (salles de sport et stade)

Le personnel du Centre sportif a accueilli 97 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sport ou sur le stade d'athlétisme.

Des dégâts très importants ont été causés aux installations électriques du Centre sportif ainsi qu'au système d'entrées aux piscines lorsque la foudre est tombée en juin 2005.

Les travaux de rénovation des toits de la piscine et des salles de sport ont été terminés en 2005.

La 2<sup>ème</sup> étape des travaux de rénovation du Centre sportif sera réalisée à partir de 2007. Les travaux seront répartis sur plusieurs années afin d'étaler les coûts.

## **3.3 Culture**

### **Commission de la culture**

La Commission de la culture, présidée par M. Alphonse Poupon, s'est réunie à 8 reprises et a traité les sujets suivants :

- crédit d'étude pour l'aménagement d'un Centre de la jeunesse et de la culture sur le site Von Roll, préavisé favorablement. La commission suit attentivement les travaux du groupe d'étude ;
- rapports d'activité des bibliothèques, de la ludothèque et du CCRD acceptés ;
- projet de salle de spectacle à Saint-Georges préavisé favorablement.

### **3.4 Jeunesse**

#### **Commission de la jeunesse**

La commission, présidée par M. Stève Farine, s'est réunie à 7 reprises.

Elle a organisé la Journée des droits de l'enfant, le dimanche 20 novembre, en proposant avec divers partenaires une journée sur le thème « Le droit d'être un enfant » où les activités liées au cirque étaient à l'honneur :

Elle a suivi les travaux de la commission du groupe de travail du GCJC par l'intermédiaire de son représentant auprès de cette commission, et a visité les locaux destinés à ce projet dans la zone Von Roll.

Elle a suivi et encouragé les premiers pas de l'Espace-Jeunes situé dans les locaux de l'ARTsenal.

Elle a suivi le fonctionnement du Conseil delémontain des Jeunes.

#### **Comité des colonies du Creux-des-Biches**

Le comité, présidé par Mme Dominique Allemann, s'est réuni une fois en 2005 pour examiner les possibilités d'organiser deux colonies en juillet pour les élèves delémontains de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année.

Chaque année, le souci de trouver des personnes disponibles pour assumer l'encadrement des colonies est réel.

Grâce à l'immense engagement en faveur du maintien des colonies du couple Yves Eray et Isabelle Kummer, deux colonies ont été organisées pour environ une centaine d'enfants.

La colonie a été fermée de novembre 2005 à février 2006 pour permettre la réalisation des travaux de rénovation de l'installation de chauffage.

Le Service culture, jeunesse et sports s'occupe de la location du bâtiment du Creux-des-Biches et des travaux administratifs relatifs à l'organisation des colonies.

#### **Conseil delémontain des Jeunes**

36 candidats ont été élus pour la législature 2004-2005.

#### **Bilan de la commission « Les Alibis », animée par M. Pascal Cortat**

Peu d'absents et un groupe bien équilibré de 4 filles et 6 garçons. Une équipe attachante et travailleuse. Le choix de leur projet : comment expliquer ce qu'est le CDJ, ses buts, sa manière de fonctionner, ses projets, ses réalisations dans un langage simple et imagé. C'est la réflexion qu'a eu la commission des Alibis en créant une brochure/bande-dessinée.

« Voyage au bout de l'ennui » est le titre de cette brochure. Le scénario, conçu par les jeunes élus, met en relation une jeune ado, nommée Jill, qui déambule dans la rue avec Yann, un garçon du même âge. Ce dernier va la sortir de l'ennui.

Les dessins et l'illustration ont été réalisés par Yvan Brahier, graphiste illustrateur. Il a su avec talent exprimer les idées de la commission.

Destinée à tous les jeunes de 13 à 16 ans pour les encourager à s'investir pour le CDJ, cette brochure a été tirée à 6'000 exemplaires, de manière à pouvoir être utilisée lors des séances d'information.

#### Bilan de la commission « les Echappés »

La commission, animée par Mme Christine Flury, constituée de 10 garçons, a décidé d'organiser un parcours sportif par équipe, rassemblant 4 sports (natation, Beach volley, basket, ping-pong), pour les jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> année scolaire, à la piscine de plein air. Faute d'inscriptions suffisantes, le projet a été simplifié : un tournoi de ping-pong et un concours de lancers francs en basket, et ouverture de ces activités aux enfants dès la 4<sup>ème</sup> année scolaire.

Le mauvais temps n'ayant pas raté ce rendez-vous, seuls 12 jeunes ont participé à cette sympathique animation.

#### Bilan de la commission « Stop-Pollution »

La commission, animée par Mme Valérie Wütrich, composée de 8 membres, a souhaité réaliser une brochure qui traite de l'environnement et du développement durable.

Pas toujours au complet mais dans une ambiance excellente et décontractée, ce groupe a fait preuve de beaucoup d'imagination et de motivation pour rédiger de nombreux articles de fond, un sondage, un test et des jeux.

La brochure, tirée à 1'500 exemplaires, a été distribuée aux élèves de la 5<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> de Delémont, aux élèves de 7<sup>ème</sup> année du Val Terbi, aux élus du Parlement des Jeunes de Courroux et aux Conseillers de Ville de Delémont.

Elle est encore disponible à l'Espace-Jeunes, ainsi qu'à la Chancellerie communale.

#### Bilan de la Commission «Disco Girls», animée par M. Alain Beuret

Reprenant une idée réalisée lors de précédentes législatures, cette commission, animée par M. Alain Beuret et composée de 5 filles de 6<sup>ème</sup> année, a souhaité mettre sur pied une soirée disco pour ados.

Le développement de ce projet s'est relativement bien déroulé et a été mené à terme avec succès. La partie «défilé de mode» prévue en début de soirée a dû être abandonnée, faute d'inscriptions. Environ 80 entrées ont été enregistrées pour la disco.

La somme d'argent récoltée de Fr. 270.- a été arrondie à Fr. 500.-. Elle a été versée à l'association «Ecoles de l'Espoir», qui œuvre pour la construction d'écoles en Guinée. Cette association était présente durant toute la durée de la soirée avec, notamment, un panneau d'information sur ses activités.

#### Séances de présentation du Conseil delémontain des Jeunes

Toutes les classes de 6<sup>ème</sup> et de 7<sup>ème</sup> se sont déplacées à l'Espaces-Jeunes pour recevoir les informations sur le fonctionnement du CDJ ainsi que pour visiter l'Espace-Jeunes. Les animateurs du CDJ et de l'Espace-Jeunes les ont accueillis, accompagnés de leur maître de classe, durant la semaine du 5 au 9 septembre.

#### Bilan de fonctionnement du Conseil delémontain des Jeunes

Bonne année au niveau de la fréquentation, de l'ambiance et des projets développés.

Cette année, il y a eu beaucoup de collaboration entre les commissions. Il est important de pouvoir compter les uns sur les autres. Les échanges d'idées et de compétences sont enrichissants et motivants.

L'installation et l'équipement d'un espace convivial, accueillant et favorisant l'information pour les jeunes, ont été réalisés à l'intérieur de l'école primaire du Gros-Seuc, à titre expérimental. Si l'expérience s'avère utile, un tel lieu sera également installé à l'école primaire du Château et au Collège.



## Espace-Jeunes

### Organisation

Tout jeune qui vient pour la première fois à l'Espace-Jeunes rencontre un des animateurs pour un entretien individuel. Ce contact permet de faire connaissance, de donner les informations sur les activités proposées, le fonctionnement et les règles en vigueur.

L'Espace-Jeunes est ouvert comme suit :

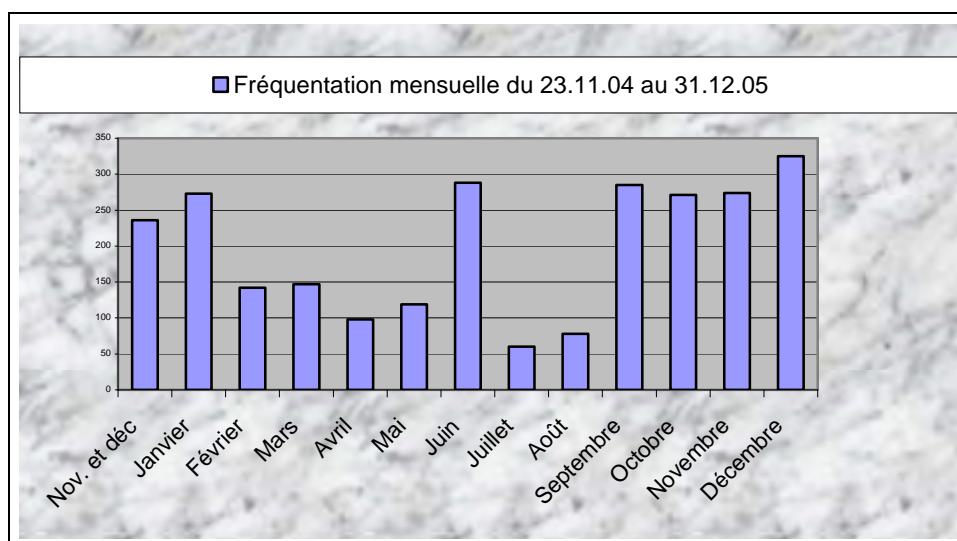
mardi et jeudi, de 15h00 à 18h00 ; mercredi et vendredi, de 14h00 à 18h00 ; un samedi sur deux, les semaines impaires du calendrier officiel, de 13h30 à 17h00.

Durant les vacances scolaires, l'Espace-Jeunes est ouvert du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h00.

Les locaux sont équipés de deux billards, d'une table de ping-pong, d'un baby-foot, d'un jeu de fléchettes, de divers jeux de société, de bandes dessinées, de diverses documentations sur la prévention, d'une télévision pour visionner des films, d'une installation audio, d'un ordinateur pour des jeux, d'une salle de bricolage.

### Fréquentation

Statistique de fréquentation de l'Espace-Jeunes



### Présentation de l'Espace-Jeunes à l'extérieur

Une invitation à visiter l'Espace-Jeunes a été envoyée à toutes les classes des écoles de Delémont et de la région. Une vingtaine y ont répondu favorablement.

Durant la semaine du 5 au 9 septembre 2005, l'Espace-Jeunes a accueilli les élèves de 6<sup>ème</sup> de l'école primaire et les 7<sup>ème</sup> du Collège pour présenter le Conseil delémontain des jeunes (CDJ) et son fonctionnement. Une opportunité de faire découvrir cet espace à beaucoup de jeunes qui ne le connaissaient pas.

### **3.5 Bibliothèques et Ludothèque**

#### **Bibliothèque de la Ville**

##### Services : l'année de la confirmation

L'année 2005 a démontré le bien-fondé des choix des autorités politiques : la gratuité est un élément essentiel de toute stratégie à long terme en matière de culture et d'information. Après la gratuité accordée aux Delémontains (2002), la gratuité a été appliquée en 2005 aux autres localités suite à la nouvelle péréquation financière. Les chiffres sont éloquentes : + 15 % de lecteurs depuis 2002 ! Force vivante au service de l'éducation, la Bibliothèque de la Ville est toujours plus sollicitée et tous les indicateurs sont en hausse. En 2005, la Bibliothèque a accueilli 16'021 visiteurs (+ 8 %), correspondant à 2'785 utilisateurs (+ 7 %). La Bibliothèque a enregistré 60'672 prêts (+ 6 %), 961 réservations (+ 22 %), 348 propositions d'achat (+ 25 %), assuré 2'308 copies (- 25 %) et enfin envoyé 3'032 lettres de rappel (- 3 %).

##### Animations : l'année de la rencontre

"D'une rive à l'autre..." ce titre ô combien emblématique de l'exposition phare de l'année 2005 est un superbe symbole de notre action de médiation entre le politique et le citoyen, entre Delémont et Belfort, entre la Suisse et le Nicaragua, entre la réflexion sociale et l'action, entre les nourritures terrestres et les nourritures spirituelles... et évidemment entre l'auteur et le lecteur ! Bénéficiant de bonnes conditions cadres, la Bibliothèque de la Ville de Delémont a pu exercer son rôle unique et indispensable dans l'éducation, la formation et la vie civique. Le public a répondu très favorablement à la diversité et la qualité de l'offre en animations : découvertes et évasion avec l'élégante exposition "Les grands moments du roman américain" ; magnifique succès de l'exposition "D'une rive à l'autre" et émouvante soirée avec Toni Rüttimann, le pontonnier humanitaire, en présence de Jean-Philippe Rapp et d'une assistance nombreuse et conquise ; originalité et partages lors de la Journée mondiale du livre sur le thème "Femmes et hommes politiques lisent" avec la participation des conseillers aux Etats Mme Madeleine Amgwerd et M. Pierre-Alain Gentil, ainsi que du président du Conseil de Ville, M. Francesco Prudente ; belle invitation à découvrir les différents univers du roman policier à travers l'étonnante exposition "Romans policiers du monde" ; proximité et soutien avec l'accompagnement du spectacle "Les jardins de Gavroche" par une riche exposition sur Victor Hugo ; délicieux instants avec l'exposition "La Gourmandise" et le savoureux spectacle "La Comédie du goût" dans le cadre des Semaines du livre ; échanges et officialités lors des festivités du jumelage de la Ville de Delémont avec Belfort, avec une exposition d'aquarelles sur la Ville de Belfort, réalisées par M. Damien Eschbach ; enfin, coup de cœur pour le projet "Un bibliobus au Nicaragua" en collaboration avec un enseignant et une classe primaire.

#### **Bibliothèque des Jeunes**

##### Une bibliothèque dynamique toujours plus fréquentée...

Dans la gamme des millésimes, 2005 se distingue pour la Bibliothèque des Jeunes à travers la qualité et la quantité de ses animations.

Les statistiques révèlent également une progression sensible du prêt. En pleine expansion du virtuel et du tout numérique, cette « explosion » témoigne de l'intérêt d'une bibliothèque de jeunes et conforte le personnel dans son travail. Ces indices positifs expriment également l'importance de la convivialité du lieu dans lequel le lecteur, enfant ou adolescent, se forme, s'informe avec plaisir. Et si la gratuité de l'abonnement pèse dans cette augmentation sensible de l'enthousiasme général à l'égard de l'institution, c'est tout bénéfique en faveur d'un service public qui contribue à favoriser, dans le sens d'une juste démocratie culturelle, l'égalité du libre accès.

La médaille du succès connaît pourtant aussi son revers puisque les rayons de la bibliothèque désemplissent au fur et à mesure de l'inscription de nouveaux lecteurs. Les bibliothécaires formulent alors un vœu en faveur des finances communales qui, elles l'espèrent, permettront aux enfants et adolescents de la région de profiter longtemps encore d'un fonds varié, riche et séduisant.

## Une attention particulière portée aux adolescents

Durant l'été, le premier étage de la Bibliothèque des Jeunes de Delémont a fait peau neuve. Les bibliothécaires sont ravies d'y accueillir les adolescents. Faire lire les jeunes et les fidéliser à la bibliothèque semble un pari gagné à Delémont. En effet, les bibliothécaires se réjouissent de les compter toujours plus nombreux dans leurs locaux.

## Animations

- ✚ lancement de projets pour la promotion de la lecture (chenille, ribambelle et virus)
- ✚ heure du conte
- ✚ participation aux Prix Chronos et Enfantaisie
- ✚ *Martine, 50 ans de succès* et *Les stéréotypes dans la littérature de jeunesse : entre images et sexisme*
- ✚ « après-midi bricolage » animé par Michèle Reverbel
- ✚ semaines du livre consacrées aux gourmandises :
  - animations et jeux autour des mots gourmands
  - spectacle *Le gâteau de mes rêves*
  - « Nuit du conte ».

Une revue de presse intitulée « 2005 : souvenirs » détaille davantage ces événements et témoigne de leur franc succès auprès des jeunes.

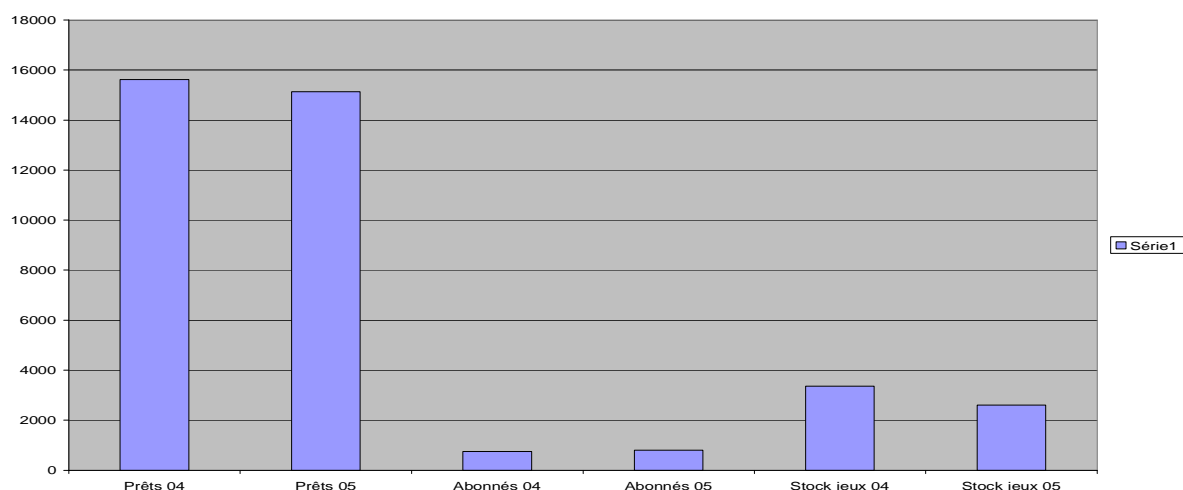
Tout au long de l'année, l'équipe de la Bibliothèque des Jeunes garde un regard tourné vers l'extérieur en s'investissant dans plusieurs associations et groupes de travail. Elle collabore, de plus, au site Educlasse en proposant régulièrement des résumés commentés de ses coups de cœur littéraires. En 2005, cinquante classes ont été accueillies à la bibliothèque.

## Ludothèque

La ludothèque de Delémont a :

- placé l'année 2005 sous le signe de la civilité en présentant divers thèmes par le biais du tableau d'affichage et en valorisant l'accueil et l'aménagement de l'espace ;
- distribué l'infoludo à 800 écoliers de la Ville ;
- organisé le loto de la semaine blanche proposé par CJS ;
- organisé le troc des jouets au début de l'été, dans la rue des Granges ;
- participé à la Danse sur la Doux pour la Journée mondiale du jeu ;
- organisé des animations communes avec les ludothèques du Jura et du Jura bernois ;
- animé un après-midi jeux gourmands au Home la Promenade dans le cadre des semaines du livre ;
- présenté diverses expositions dans ses locaux ;
- participé à la Journée des familles à Glovelier ;
- participé à la Journée des droits de l'enfant, avec la présentation d'un film et un après-midi porte ouverte ;
- organisé un calendrier de l'Avent sous forme de concours ;
- organisé une soirée jeux avec les ludothèques du Jura et du Jura bernois ;
- assuré le secrétariat de la Commission de la jeunesse ;
- participé à 26 séances de travail.

### La ludothèque en chiffre :



La diminution du nombre de jeux en stock par rapport à 2004 s'explique par le fait que le système calcule la totalité des éléments numérotés à la ludothèque. Hors, une partie de ces éléments sont des livres et des modes d'emploi. En 2005, chaque catégorie de jeu a été comptée en déduisant les modes d'emploi et nous avons supprimé une bonne partie des livres qui n'étaient plus d'actualité. Quant à la légère diminution de prêts, malgré une augmentation d'abonnés, elle trouve son explication dans l'augmentation des prêts de jeux Nintendo. En effet, avec un abonnement on peut choisir entre 1 jeu Nintendo ou 2 jeux divers. Ce qui peut diminuer la statistique des prêts.

### **3.6 Galerie Paul-Bovée**

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions suivantes :

- ✚ Stève Greppin, Myriam Barthe-Dominé, Seeberg, Guy Schaller. Elle a aussi collaboré très activement avec le MJAH à l'organisation de la rétrospective des œuvres de Laurent Boillat.
- ✚ A chacune de ces expositions, il a été enregistré plus de 400 visiteurs.
- ✚ La Galerie a reçu 5 œuvres, conformément aux conditions d'exposition. La sculpture « Poséidon » offerte par la fille de feu M. Laurent Boillat à la Galerie Paul-Bovée, sera placée au Collège afin de répondre au vœu de la direction du Collège d'avoir une œuvre de chaque professeur y ayant enseigné le dessin.

\*\*\*\*\*

## **4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX**

(responsable : M. Francis Girardin, conseiller communal)

### **Préambule**

Comme l'on pouvait s'y attendre, le débat en première lecture de la loi sur l'approvisionnement en électricité (Lapel) a été très vif au Conseil national. Cette loi est censée remplacer la défunte LME. Le passage au Conseil des Etats devrait avoir lieu au printemps 2006. Après l'élimination des divergences, le délai référendaire et les ordonnances d'application à préparer, il sera quasi impossible pour la Suisse d'être prête en même temps que l'Europe, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2007. Néanmoins, la Commission "Avenir des SID" a été reconduite et continue son mandat conformément aux décisions prises par le Conseil de Ville.

Dans le sillage de la flambée des prix du pétrole, le gaz a subi des hausses successives, quoique, fort heureusement, de manière atténuée.

L'énergie en général devient un enjeu politique toujours plus important et occupera le devant de la scène ces prochaines années.

L'eau potable reste un sujet sensible aux yeux de la population et la multiplication des catastrophes liées sans doute aux changements climatiques, sécheresses ou inondations le rappelle sans cesse.

### **4.1 Commission de l'énergie et des eaux**

La Commission de l'énergie et des eaux, sous la présidence de M. Jean-Francois Gnaegi, a tenu 4 séances.

### **4.2 Service des eaux**

#### **Météorologie**

L'année 2005 fut une année assez sèche, surtout dans sa deuxième partie. Les températures ont été au-dessus de la moyenne et le total des précipitations est nettement en-dessous de la norme. En fin d'année, le débit des sources était relativement faible.

| <b><u>Adduction d'eau</u></b>        | <b>en 2005</b>                 | <b>en 2004</b>                 |
|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| La Doux                              | 825'000 m <sup>3</sup>         | 811'000 m <sup>3</sup>         |
| Develier                             | 595'000 m <sup>3</sup>         | 476'000 m <sup>3</sup>         |
| Rondez I                             | 81'000 m <sup>3</sup>          | 188'000 m <sup>3</sup>         |
| Rondez II                            | 58'000 m <sup>3</sup>          | 135'000 m <sup>3</sup>         |
| Forages                              | 36'000 m <sup>3</sup>          | 62'000 m <sup>3</sup>          |
| Total                                | <u>1'595'000 m<sup>3</sup></u> | <u>1'672'000 m<sup>3</sup></u> |
| <b>Eau vendue dans propre réseau</b> | <b>1'050'000 m<sup>3</sup></b> |                                |
| <b>Vente à tiers</b>                 | <b>31'000 m<sup>3</sup></b>    |                                |

La baisse des ventes s'est poursuivie en 2005 avec une différence de 70'000 m<sup>3</sup>, soit un manque à gagner de plus de Fr 130'000.-. Si cette évolution est réjouissante sur le plan écologique, elle ne manque pas d'inquiéter sur le plan financier.

## **Interventions - réalisations**

- La place de la Gare a été terminée et la fontaine mise en service pour le plus grand plaisir de la population.
- La rue Alfred-Comte et le secteur Blanche-Pierre ont été viabilisés.
- La partie inférieure de la route du Vorbourg a été complètement rénovée.
- Le faubourg des Capucins a été assaini dans sa partie inférieure.
- La conduite située dans le parking de l'Hôpital a été changée en collaboration avec le Service du gaz.
- D'importantes modifications ont été faites dans le secteur de la nouvelle Clinique vétérinaire et de l'agrandissement de Jumbo.
- Quelques grosses fuites nous ont donné l'occasion d'assainir des tronçons de plusieurs dizaines de mètres.
- Plus d'une douzaine de nouvelles maisons familiales ont été raccordées et d'anciens branchements d'immeubles remplacés ou supprimés lors de leur démolition.
- Le réservoir des Boulaines a été assaini avec la collaboration d'une maison spécialisée dans le traitement des parois de béton.

## **Fuites d'eau**

Le nombre de fuites a été de 50. Ce nombre est encore trop élevé et nous indique bien le travail considérable qu'il reste à faire dans l'entretien du vieux réseau.

## **Qualité de l'eau**

La qualité de l'eau a été excellente durant toute l'année et le laboratoire n'a rien signalé d'anormal dans les échantillons prélevés dans le réseau. Nous avons poursuivi la campagne de mesure des nitrates sur la plaine des Rondez afin d'en déterminer la provenance et essayer, dans la mesure du possible, de les faire diminuer. La source de la Doux doit faire l'objet d'une surveillance attentive, car le fait qu'elle se trouve en milieu urbain la rend vulnérable. Il arrive parfois que l'eau brute, avant traitement, contienne un nombre élevé de germes.

La collaboration et les fournitures d'eau à nos deux communes voisines de Rossemaison et Soyhières ne posent aucun problème.

## **Prix de l'eau**

Avec un prix de Fr. 1.80 par m<sup>3</sup>, nous sommes dans la moyenne suisse et espérons garder ce prix encore quelques années.

## **Divers**

La télégestion a bien fonctionné durant cette année et, lors d'avaries, les systèmes d'alarmes ont fait leurs preuves. Le personnel est maintenant familiarisé avec le nouveau système et le maîtrise bien.

## **4.3 Service de l'électricité**

### **Les achats**

Les achats d'énergie à notre fournisseur (FMB Energie SA) se sont montés à 73'357'000 kWh. En raison du nouveau mode de relevés par informatique, les comparaisons avec les années antérieures doivent être interprétées avec prudence.

### **Tarifs**

Le rapprochement tarifaire entre les différentes localités de la région et notre fournisseur FMB se poursuit sous l'égide de la société Youtility S.A., regroupant une septantaine de distributeurs locaux d'énergie électrique du nord-ouest de la Suisse. Les plus grands consommateurs (plus de 1 million de kWh) se sont vu proposer un contrat de 5 ans avec des prix favorables. Ce produit a été très bien accueilli et la plupart ont signé. La deuxième phase appelée "MODULO", qui concerne les PME et les services, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006 après le passage du dossier au Conseil de Ville en automne. Pour le moment, il n'est pas encore prévu de toucher à la catégorie "ménages".

### **Les dérangements**

#### **Réseau haute tension :**

- 29 avril 2005 : déclenchement du réseau "est" par mise à la terre dont la cause est inconnue. Durée de la coupure entre 10 et 45 minutes selon les quartiers de la ville
- 11 juillet 2005 : suite à une fuite d'eau située à environ 50 m de la station Varin, celle-ci a été inondée. Cet incident majeur n'a perturbé qu'un abonné et sa durée a pu être limitée à environ 3 heures
- 18 juillet 2005 : déclenchement du réseau "est" suite à une jonction enterrée défectueuse. Durée de la coupure 15 minutes environ.

#### **Réseau basse tension :**

- 27 mars 2005 : dérivation défectueuse au pied de la Porte-au-Loup
- 19 avril 2005 : câble d'alimentation de la rue du Vorbourg défectueux
- 27 mai 2005 : dérivation défectueuse à la Deute
- 24 juin 2005 : dérivation défectueuse à la rue du Stand
- 11 septembre 2005 : dérivation défectueuse à la rue des Sels
- 8 octobre 2005 : dérivation défectueuse à la rue du Jura.

### **L'éclairage public**

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville est une tâche importante assumée par les Services industriels. Lors des travaux de la rue Auguste-Quiquerez, les SID ont profité de modifier l'éclairage afin de le mettre aux normes, permettant une diminution de la puissance installée d'environ 31%. Les décorations de Noël sont toujours très appréciées par le public. Le vandalisme est malheureusement toujours présent.

## **Les principales réalisations**

- La fin des travaux d'aménagement de la place de la Gare avec la mise en service de la très appréciée fontaine a été une des réalisations majeures de l'année.
- D'importants travaux d'adaptation du réseau ont été entrepris à la rue Auguste-Quiquerez dans le cadre des aménagements généraux de la route.
- La fibre optique prend de plus en plus d'importance. Ainsi, les SID se sont vu confier des mandats pour 7 travaux de tirage de fibres en 2005.
- Un bouclage haute tension important pour la sécurité d'alimentation de la ville a été réalisé entre la station agricole LANDI et le bâtiment FMB en passant sous les voies ferrées.
- La mise sous câble de la rue du Creux-de-la-Terre a également permis une amélioration de la sécurité d'approvisionnement et du paysage de la ville.
- Dans les stations transformatrices, notons la modernisation complète de la station Rossemaison et l'installation d'un transformateur supplémentaire chez VV SA.
- Le nettoyage sans coupure des stations transformatrices s'est poursuivi avec l'appui de notre fournisseur.
- Le secteur du JUMBO a subi des modifications importantes au niveau du réseau et de l'éclairage public avec l'agrandissement de la Clinique vétérinaire et l'extension du JUMBO.
- De nombreux provisoires doivent être installés pour les chantiers et pour la multitude de manifestations en ville.
- Plusieurs maisons (17) et immeubles (3) ont été raccordés au réseau et quelques suppressions de branchement effectuées suite à des démolitions.

## **Contrôle des installations**

A la suite de la nouvelle ordonnance du Conseil fédéral, les réseaux ne sont plus responsables du contrôle des installations électriques, mais sont l'autorité de surveillance dans leur aire d'approvisionnement. Cela signifie qu'ils doivent rappeler et avertir les privés et entreprises que le délai de contrôle est échu et en surveiller l'exécution conformément à la législation. Le retard accumulé devrait être résorbé complètement à fin 2006.

### **4.4 Service du gaz**

Voir rapport d'activités disponible chez Régiogaz SA.

### **4.5 Service de l'énergie**

Le projet du plan directeur de l'énergie et de sa conception directrice est en voie d'élaboration.

**Grande-Ecluse** : une demande de crédit d'étude de Fr. 25'000.- pour l'exécution d'un devis de la centrale a été acceptée au Conseil de Ville.

Une étude a été faite par Bonnard et Gardel concernant la possibilité de corriger le seuil à l'aval de la Grande-Ecluse.

La nouvelle piste cyclable du secteur est adaptée à ce projet (contacts avec OEPN).

**New Ride** : 3 présentations de véhicules électriques (vélos et scooters) ont été organisées en vieille ville avec la collaboration de New Ride, les importateurs et les fabricants de vélos.



- Eco-drive** : un rappel a été envoyé à tous les conducteurs afin de poursuivre la conduite économique des véhicules.
- Concierge** : une journée d'information a eu lieu sur les économies d'énergie avec la collaboration du représentant de Display (REVE) pour la Suisse romande.
- Display** : le projet Display est défini comme une campagne européenne d'affichage des performances énergétiques et CO<sup>2</sup> pour les immeubles de la Commune. La présentation du programme est prévue dans les écoles en automne 2006.

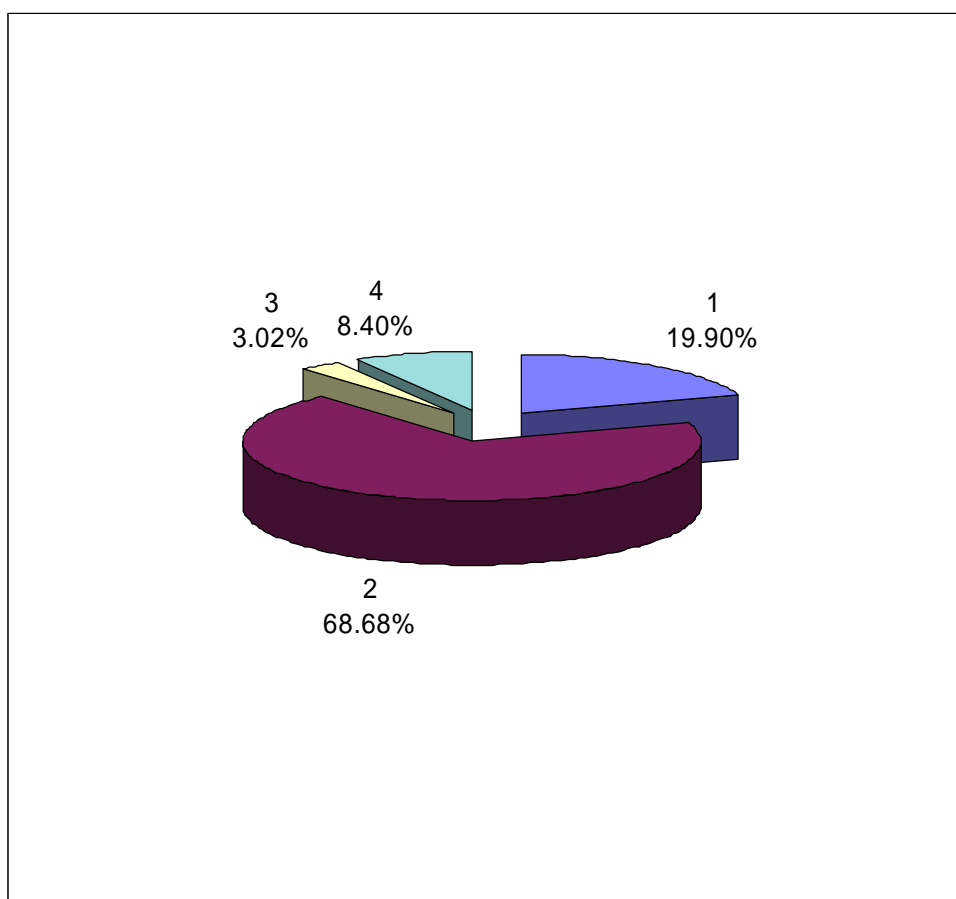
Le Service de l'énergie a également poursuivi durant l'année 2005 les tâches suivantes :

- Contrôle des immeubles communaux et diverses interventions énergétiques.
- Relevé hebdomadaire et mensuel de la consommation de la plupart des immeubles communaux, suivi énergétique, interventions éventuelles.
- Un rendez-vous mensuel est mis en place entre l'Energie et le Service de l'urbanisme afin de traiter les divers problèmes liés à la consommation d'énergie des immeubles communaux.
- Participation à la journée « En ville sans ma voiture » du 22 septembre avec la collaboration du Service de l'urbanisme et du Canton. Présentation de diverses actions durant une semaine avec la "MOBILITE" comme point central.

# BATIMENTS COMMUNAUX 2005

## CONSOMMATIONS D'ENERGIES ET D'EAU

|                                 | 2005      |        | 2004      |        |
|---------------------------------|-----------|--------|-----------|--------|
|                                 | kWh       | M3     | kWh       | M3     |
| 1 Electricité                   | 1'683'596 |        | 1'746'141 |        |
| 2 Gaz                           | 5'811'677 |        | 5'989'368 |        |
| 3 Huile de chauffage            | 255'892   |        | 288'969   |        |
| 4 Carburant véhicules communaux | 710'731   |        | 666'874   |        |
| 5 Eau                           |           | 68'291 |           | 72'116 |



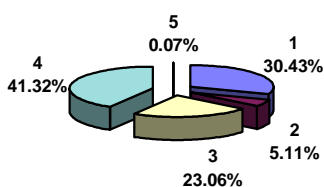
Remarque : Lors de températures inférieures à moins 5 °, les chauffages interruptibles sont basculés sur le mazout (exemple : Château).

Malgré l'augmentation de la consommation des véhicules, la consommation réelle est d'environ 9 % en moins que 2004, tenant compte des kilomètres parcourus.

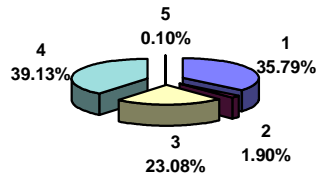
## VENTES D'ENERGIE ELECTRIQUE 2005

|  | Haut Tarif | Bas Tarif  | Total      | %      | Jour   | Nuit   |
|--|------------|------------|------------|--------|--------|--------|
| 1. Ménages, artisanat et petits commerces      | 18'411'327 | 2'902'731  | 21'314'058 | 30.43  | 35.79  | 15.60  |
| 2. Ménages chauff. élec. par accumul. nocturne | 975'416    | 2'605'121  | 3'580'537  | 5.11   | 1.90   | 14.00  |
| 3. Hôtels, restaurants et grands magasins      | 11'871'624 | 4'284'919  | 16'156'543 | 23.06  | 23.08  | 23.02  |
| 4. Industries et Hôpital                       | 20'129'367 | 8'819'536  | 28'948'903 | 41.32  | 39.13  | 47.39  |
| 5. Divers (chantiers)                          | 52'344     | -          | 52'344     | 0.07   | 0.10   | 0.00   |
|  | 51'440'078 | 18'612'307 | 70'052'385 | 100.00 | 100.00 | 100.00 |

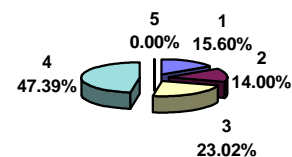
Vente totale kWh en %



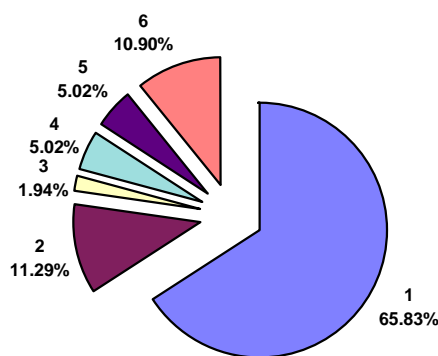
kWh de jour en %



kWh de nuit en %



## STATISTIQUE DE LA CONSOMMATION EAU 2005



|                         |   |                     |
|-------------------------|---|---------------------|
| <b>1</b>                | Eau facturée  | 1'050'000 m3        |
| <b>2</b>                | Fontaines   | 180'000 m3          |
| <b>3</b>                | Communes, tiers                                     | 31'000 m3           |
| <b>4</b>                | Pompiers, nettoyage, route, arrosage, constructions | 80'000 m3           |
| <b>5</b>                | Purge du réseau, trop plein                         | 80'000 m3           |
| <b>6</b>                | Pertes, fuites, différence de mesure                | 174'000 m3          |
| <b>Adduction totale</b> |   | <b>1'595'000 m3</b> |

\* \* \* \* \*

## **5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES**

(responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Le travail habituel du Département des finances, budget et comptes, facturation, comptabilité générale, caisse, tenue des registres des impôts et du cadastre, n'a pas subi de grandes modifications.

Toutefois, la situation financière de la Commune exige la recherche de solutions susceptibles de dégager des économies. Le déficit est structurel et la mise en place des mesures nécessaires pour assainir les finances ne sont pas très populaires. Le Conseil communal a pris de mesures en 2004 et 2005, mais la détérioration de la situation économique et la diminution de la population de la Commune n'aide pas à rééquilibrer les comptes. Les analyses nécessaires à l'élaboration du budget 2007 devront être encadrées et menées avec méthodologie et professionnalisme. Retrouver l'équilibre financier pour les comptes de la Municipalité est une priorité de la législature 2005-2008. Le Conseil communal se donnera les moyens d'y parvenir.

### **5.1 Statistiques et comparaisons fiscales**

Dans le rapport 2003, les statistiques des revenus fiscaux selon la situation familiale ont été publiées. Celles-ci ont été réactualisées et peuvent être obtenues au Bureau des impôts (tél. 032 / 421 91 32).

### **5.2 Déclarations d'impôts 2005**

- 7'043 déclarations d'impôts (DI) en 2005 (7'002 en 2004) ;
- 331 déclarations d'impôts complémentaires envoyées dans le courant de l'année (384 en 2004) ;
- 305 personnes taxées à la source (341 en 2004).

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 20 demandes de remise d'impôts (33 en 2004) au Service des contributions, dont 8 (21 en 2004) ont été préavisées par la Commission des finances.

| <b>Année</b> | <b>DI envoyées</b> | <b>DI complémentaires</b> | <b>Taxé à la source</b> | <b>Totaux</b> |
|--------------|--------------------|---------------------------|-------------------------|---------------|
| <b>1996</b>  | 7'035              | 219                       | 373                     | <b>7'627</b>  |
| <b>1997</b>  | 6'970              | 220                       | 372                     | <b>7'562</b>  |
| <b>1998</b>  | 6'972              | 243                       | 362                     | <b>7'577</b>  |
| <b>1999</b>  | 6'980              | 235                       | 341                     | <b>7'556</b>  |
| <b>2000</b>  | 6'984              | 228                       | 342                     | <b>7'554</b>  |
| <b>2001</b>  | 6'953              | 339                       | 354                     | <b>7'646</b>  |
| <b>2002</b>  | 7'013              | 388                       | 338                     | <b>7'739</b>  |
| <b>2003</b>  | 6'980              | 408                       | 328                     | <b>7'716</b>  |
| <b>2004</b>  | 7'002              | 384                       | 341                     | <b>7'727</b>  |
| <b>2005</b>  | 7'043              | 331                       | 305                     | <b>7'679</b>  |

## 5.3 Commissions

### Commission des finances

La Commission des finances est présidée par M. Damien Christe. Elle a tenu 7 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville. Elle a, également, suivi attentivement l'évolution du budget 2006 et a préavisé négativement l'augmentation de la quotité proposée.

### Commission d'évaluation officielle des immeubles

Durant l'année 2005, les estimateurs communaux, avec l'estimateur cantonal, ont procédé à 69 estimations (115 en 2004), suite à de nouvelles constructions, à des transformations ou autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à 3 estimations de bâtiments agricoles, à 3 estimations de restaurants/hôtels, ainsi qu'à 3 estimations (3 en 2004) à la suite de réclamations.

## 5.4 Ecoles primaire et enfantine

### L'école en chiffres

#### Effectifs

|                          |            |            |
|--------------------------|------------|------------|
| Ecole enfantine -1 et -2 | 12 classes | 201 élèves |
| 1 <sup>ère</sup>         | 6 classes  | 113 élèves |
| 2 <sup>ème</sup>         | 6 classes  | 135 élèves |
| 3 <sup>ème</sup>         | 6 classes  | 102 élèves |
| 4 <sup>ème</sup>         | 7 classes  | 117 élèves |
| 5 <sup>ème</sup>         | 6 classes  | 121 élèves |
| 6 <sup>ème</sup>         | 6 classes  | 125 élèves |
| Soutien ou transition    | 5 classes  | 57 élèves  |

---

|              |                   |                   |
|--------------|-------------------|-------------------|
| <b>Total</b> | <b>54 classes</b> | <b>971 élèves</b> |
|--------------|-------------------|-------------------|

---

### Bâtiments scolaires

2 écoles principales : Château et Gros-Seuc.

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Franche, Pervenches, Pelletiers et Voirmet.

### Personnel

|    |   |
|----|---|
| 15 | maîtresses d'école enfantine                            |
| 45 | titulaires en fonction à l'école primaire               |
| 5  | titulaires de classes de transition ou de soutien       |
| 10 | enseignants nommés provisoirement                       |
| 7  | maîtresses de devoirs surveillés                        |
| 5  | maîtres et maîtresses de langue et de culture étrangère |
| 5  | maîtresses d'ACT  |

### Personnel administratif

|   |            |
|---|------------|
| 1 | secrétaire |
| 1 | apprentie  |

### Personnel technique

6 concierges  
1 chauffeur de bus  
1 coursier et patrouilleur

102 personnes au total

=====

### Personnel

- Démission de M. Rémy Meury devenu secrétaire général du SEJ.
- Engagement temporaire de M. Léonard Gogniat.

### Vie à l'école

- Restaurant scolaire: participation d'une douzaine d'élèves
- Changement d'horaire du début des cours de l'après-midi : 13h45 (cf Collège)
- Aménagement d'un espace CDJ au Gros-Seuc et au Château
- Accueil des communautés tamoule et anatolienne dans nos locaux
- Fin des travaux intérieurs des aménagements du Gros-Seuc ; le secrétariat entre dans ses nouveaux locaux
- Participation à la mise sur pied de l'Association « Lire et faire lire »
- Plantation d'une haie aux Boulaines par des élèves ;
- Mise sur pied d'un atelier « puzzle » pour les élèves en situation scolaire difficile
- Mise en route d'un projet de spectacle théâtral par une dizaine de classes
- Démarches non abouties de mise en route de Pédibus
- Lancement d'une semaine consacrée aux économies d'énergie par 3 classes sous l'égide de Terrawatt
- Gestion d'une crise née de l'agression d'enseignants par deux élèves
- Journée de travail des enseignants sur le thème : « Gestion de projet de classe en ateliers »
- Noël des enseignants et du personnel scolaire.

### Commission d'école

La Commission d'école constituée le 20 avril, a siégé 8 fois sous la présidence M. Nicolas Beutler.

L'essentiel du travail de la commission s'est porté sur l'organisation scolaire.

A cela, on peut ajouter :

- Campagnes « Agir sans voir » et « Pédibus »
- Nominations d'enseignants
- Visite de locaux scolaires
- Visites de classes
- Intervention auprès du Service de la santé scolaire suite à la suppression des visites médicales en 5P
- Etude de la problématique des déprédations occasionnées dans l'environnement scolaire
- Entretien avec MM. Gilles Froidevaux, maire, et Gilles Loutenbach, commissaire de police
- Elaboration de la directive D-16 (information des parents des futurs élèves 1P)
- Intervention auprès du Service de l'enseignement au sujet d'une classe de soutien.

## 5.5 Communauté du Collège

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Présidente :</b>        | Mme Françoise Collarin   |
| <b>Membres du comité :</b> | M. Claude Terreaux, vice-président<br>Mme Jeannine Giuliati, secrétaire<br>Mme Marie-Laurence Charmillot<br>M. Didier Torti. |

L'Assemblée des délégués s'est constituée en 2005 pour la législature 2005-2008. Elle a élu les membres du comité, ainsi que ceux de la Commission d'école.

Le comité s'est réuni à quatre reprises; l'Assemblée des délégués a été convoquée pour deux séances durant l'année 2005.

L'Assemblée a voté un crédit spécial de Fr. 170'000.- pour le renouvellement de l'équipement des salles informatiques et un crédit de Fr. 150'000.- pour l'organisation d'un concours d'architecture en vue de l'extension du bâtiment du Collège.

Elle s'est prononcée en faveur d'un projet expérimental de restaurant scolaire à la salle St-Georges. Après un semestre d'expérimentation, la fréquentation moyenne journalière est d'environ 40 élèves.

### Commission d'école

Présidée par M. Claude Terreaux, la commission s'est réunie à 11 reprises et son bureau a tenu 3 séances durant la période de l'année scolaire 2004/05.

### Ecole

|             |  |
|-------------|--|
| Direction : | M. Daniel Milani, directeur<br>M. Louis Willemin, directeur adjoint. |
|-------------|--|

### Corps enseignant

|   |                       |
|---|-----------------------|
| • au bénéfice d'une nomination définitive | 65 enseignants        |
| • au bénéfice d'une nomination temporaire | 7 enseignants         |
| <b>Total</b>                              | <b>72 enseignants</b> |

### Elèves

Les élèves du Collège se répartissent de la façon suivante dans les 34 classes de l'école :

#### Effectifs 2004/2005

|                    |                   |                   |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| Degré 7            | 11 classes        | 231 élèves        |
| Degré 8            | 10 classes        | 181 élèves        |
| Degré 9            | 10 classes        | 187 élèves        |
| Classe atelier     | 1 classe          | 8 élèves          |
| Classes de soutien | 2 classes         | 29 élèves         |
| <b>Total</b>       | <b>34 classes</b> | <b>636 élèves</b> |

*Effectif 2003/2004 : 33 classes – 615 élèves*

### Vie de l'école

Faits marquants :

- une sensibilisation « Mon car postal, mon chauffeur, et moi, et moi... » pour les élèves de 7<sup>ème</sup> année ;

- atelier « projet-action » : il s'agit d'une activité menée durant 5 journées et demi-journées destinée à des élèves qui sont dans l'incertitude par rapport à leur avenir professionnel, sans projet de formation ou à la recherche d'une place d'apprentissage. Sous forme d'une activité ludique, ces élèves sont amenés à préparer leur avenir et à définir un projet de formation. Ils bénéficient de l'appui de conseillers en orientation et sont mis en contact avec le monde du travail. Dix élèves du Collège sont inscrits ;
- les élèves du module 71 participent à l'action de Terre des hommes « Petits métiers des enfants des rues » le vendredi 19 novembre 2005. Les activités se tiennent à la Gare, devant la Poste, les centres Manor, Migros et Coop et comprennent des cireurs de chaussures, des laveurs de vitres auto, des marchands ambulants, des vendeurs de journaux, des marchands de fleurs, un stand avec boissons chaudes. La somme de Fr. 2'150.- a été versée à Terre des Hommes au terme de l'activité ;
- vernissage et exposition « activités 9<sup>ème</sup> » dès le jeudi 13 janvier 2005 : exposition des travaux d'élèves et présentation des activités 2004 ;
- soirée d'information sur les voies d'études et de formation professionnelle après la scolarité obligatoire le jeudi 24 février 2005 au Collège de Delémont : les élèves de 8<sup>ème</sup> et leurs parents sont invités à une soirée d'information, avec la possibilité de participer à trois rencontres avec des intervenants, parmi cinq voies de formation possibles ;

Au total, ce sont 40 activités ou animations qui ont été proposées pendant cette année scolaire.

\* \* \* \* \*



## 6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(responsables : M. Rémy Meury et M. André Parrat, conseillers communaux)

### 6.1 Considérations générales

#### Projets et chantiers réalisés

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

#### *les dossiers ci-dessous ont été traités en commission*

- préavis adjudication de la réfection de la partie inférieure de la route du Vorbourg ;
- préavis demande de crédit-cadre pour l'entretien et la réfection des routes Fr. 800'000.- ;
- préavis demande de crédit-cadre pour l'entretien et le remplacement de canalisations d'eaux usées Fr. 600'000.- ;
- préavis de demande de crédit pour le camion à ordures Fr. 380'000.- ;
- préavis de classification des viabilités, plan spécial no 67 "Mexique Ouest secteur HAh" ;
- préavis de classification des viabilités, plan spécial no 68 "Creux de la Marne".

### 6.2 Service des travaux publics

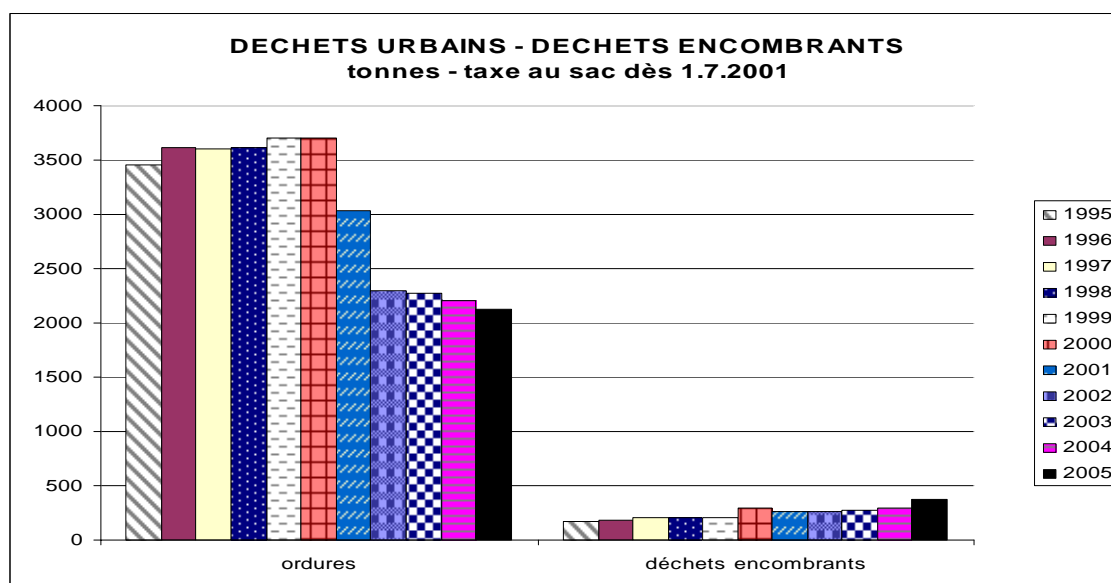
#### Tâches du personnel

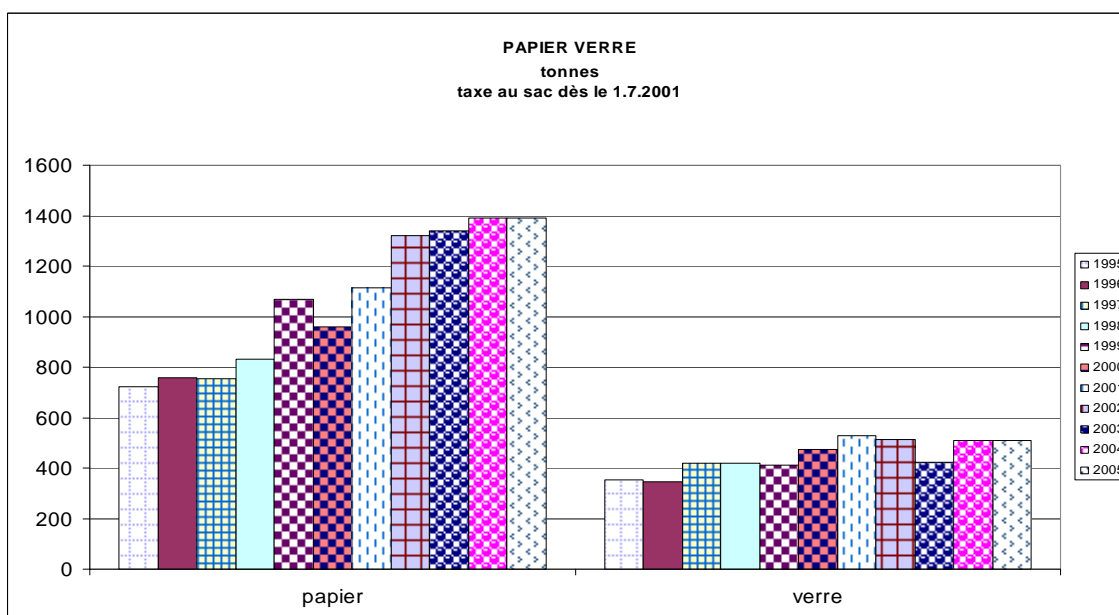
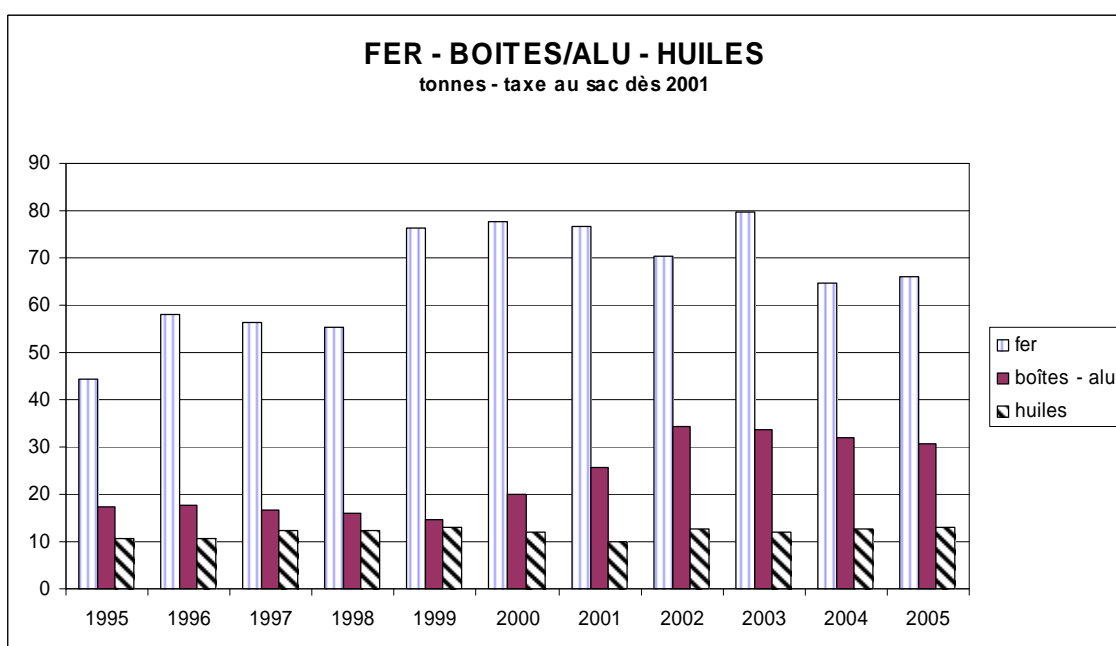
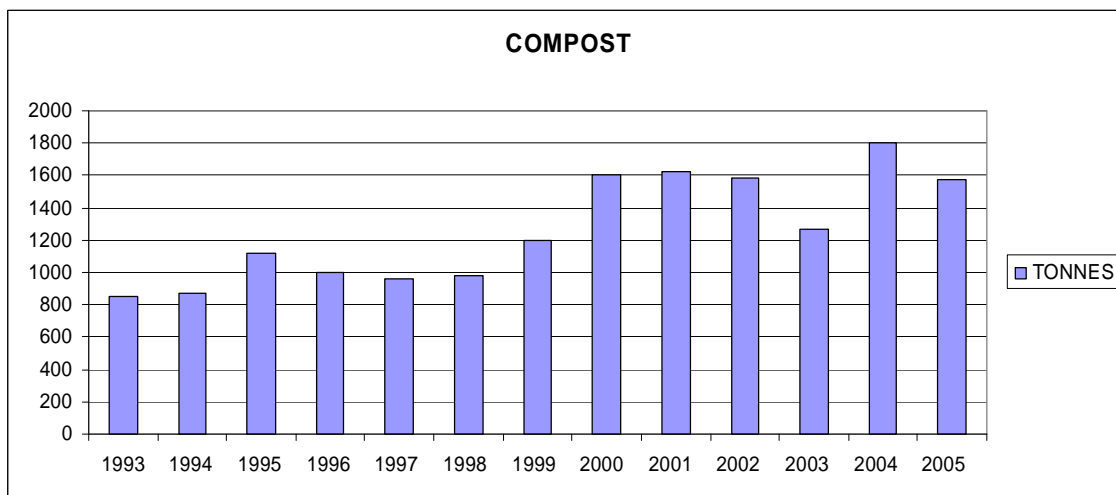
Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé les dossiers qui sont décrits sous le chapitre 6.1 et étudié de nombreuses interventions du Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous point 6.1 et collaboré avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers. Il a aussi pris une part importante à la poursuite de la réalisation du projet d'aménagement de la place de la Gare et à la terminaison des travaux.

Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

La Voirie a été fortement engagée pour la mise en place de nombreuses manifestations ainsi que dans le domaine du balisage, de la signalisation, de l'entretien des routes, des canalisations, des cours d'eau, des terrains de sports et des travaux hivernaux.

Le personnel de la Voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages suivants :





poids (t)

|  |          |
|--|----------|
| - déchets urbains livrés au SEOD   | 2'128.86 |
| - déchets encombrants livrés au SEOD   | 371.06   |
| - compost broyage 1972 m <sup>3</sup> (657 t) + environ 922 t SEOD           | 1'579.00 |
| - papier (par entreprises privées et Voirie)                                 | 1'425.53 |
| - huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée) (14400 l) | 12.96    |
| - verre par conteneurs (entreprise privée)                                   | 507.30   |
| - aluminium + boîtes (entreprise privée)                                     | 30.67    |
| - fer (entreprise privée)  | 66.15    |

### **6.3 Commission des travaux publics**

La Commission des travaux publics, présidée par M. Rémy Erard, s'est réunie 4 fois en 2005 et a émis ses préavis sur les objets mentionnés sous point 6.1.

### **6.4 Commission des digues**

La Commission des digues, présidée par M. Jean Aschwanden, s'est réunie 3 fois en 2005 et a traité, en particulier, les points suivants :

- a pris contact avec les responsables du projet d'étude d'une centrale hydroélectrique à la Grande Ecluse afin d'être informée régulièrement de l'avancement de ce projet ;
- a préavisé favorablement le mandat d'étude de la carte des dangers de crues de la Sorne sur le territoire de la Commune. L'étude est subventionnée à 70 % par la Confédération; le solde étant à charge du budget des digues ;
- a visité le ruisseau de la Pran et est très satisfaite de l'évolution de cette réalisation conduite par le Canton ;
- a parcouru les rives de la Grande Ecluse. Des travaux d'aménagement pourront se réaliser en relation avec la carte des dangers de crues de la Sorne.

### **6.5 Commission spéciale "Place de la Gare"**

La Commission spéciale "Place de la Gare" pour la réalisation des travaux a siégé 2 fois en 2005, sous la présidence du conseiller communal responsable du Département des travaux publics.

Elle a :

- pris acte que les travaux de la place en granit étaient en voie de terminaison ;
- pris acte de la pose des candélabres et du mobilier urbain ;
- confirmé la période de fonctionnement des jets ;
- pris acte de la date d'inauguration ;
- pris acte de la situation financière ;
- pris acte de la terminaison complète des travaux pour l'automne 2005.

\* \* \* \* \*

## **7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

(responsable : Mme Renée Sorg, conseillère communale)

### **7.1 Considérations générales**

Dans le domaine de la construction, le nombre de permis délivrés a légèrement progressé, de même que celui des logements construits (maisons individuelles et immeubles locatifs). Un regain d'intérêt à mettre sans doute sur le compte d'une certaine reprise dans le secteur du bâtiment, mais également dû aux contacts pris avec les promoteurs pour améliorer l'offre d'habitat regroupé (locatifs, maisons jumelées). Cette politique sera poursuivie et l'on peut raisonnablement en escompter des fruits à l'avenir.

Les Transports urbains delémontains (TUD) ont enregistré une importante hausse de fréquentation, de même qu'une amélioration du taux de couverture des charges. Ce résultat réjouissant s'explique par les nouvelles prestations offertes depuis la mise en service des nouveaux horaires CFF en décembre 2004. La Municipalité a relevé ce défi avec succès, notamment sur la ligne de l'Hôpital où le nombre des passagers a augmenté de plus de 30%. Il convient de se féliciter de l'excellente collaboration établie entre la Commune et ses différents partenaires, notamment CarPostal Région Ouest et le Service cantonal des transports.

Dans le domaine des transports publics également, la vente des cartes journalières CFF connaît un succès qui ne se dément pas puisqu'elle a passé, en une année et demi, de 5 à 13 cartes vendues à plus de 90% chaque jour.

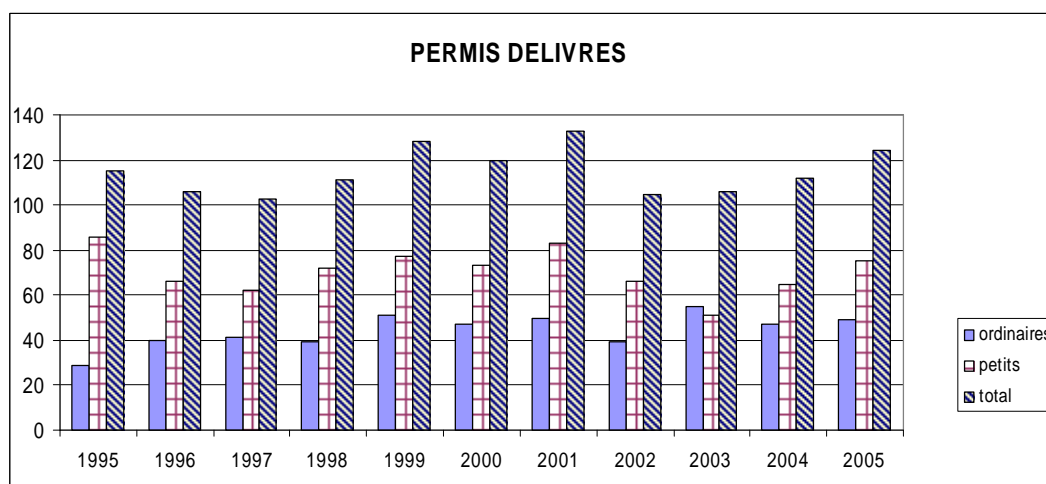
La rénovation du bâtiment scolaire du Gros-Seuc a progressé de manière réjouissante. La dernière phase des travaux (aménagements extérieurs) a été planifiée à la fin de l'année.

Quatre commissions épaulent le département : Urbanisme et environnement, Vieille Ville, Nature et paysage, rénovation du Gros-Seuc. Le travail apprécié, fourni dans le cadre de ces commissions, permet au département de remplir au mieux sa mission de service public.

Enfin, il convient de mentionner que le Service s'est beaucoup investi dans le concours lié au Prix Wakker 2006.

### **7.2 Permis délivrés**

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent l'évolution du nombre de permis délivrés.



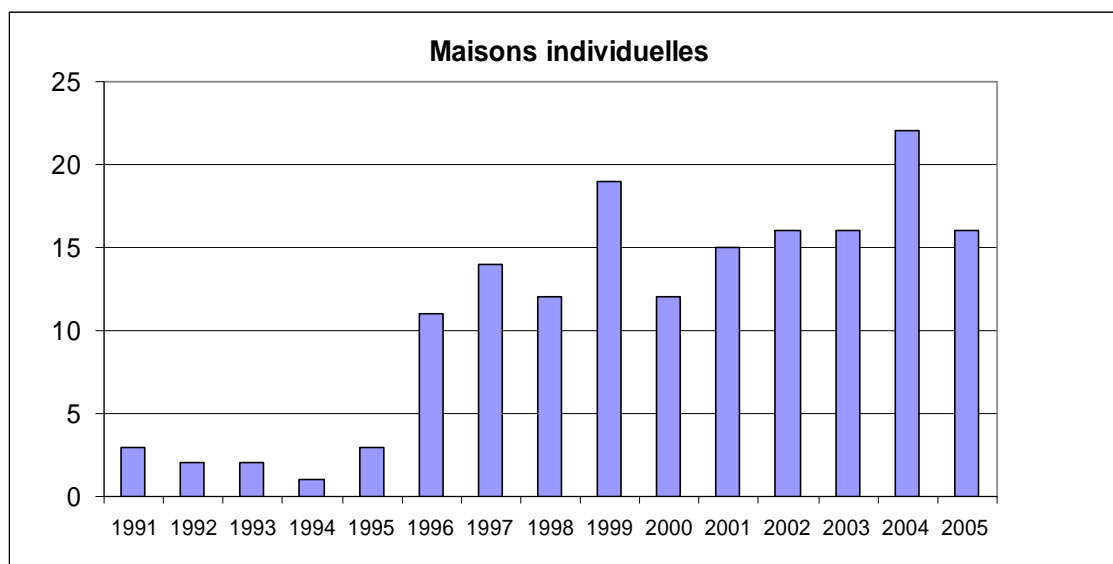
|      | ordinaires | petits | total |
|------|------------|--------|-------|
| 1995 | 29         | 86     | 115   |
| 1996 | 40         | 66     | 106   |
| 1997 | 41         | 62     | 103   |
| 1998 | 39         | 72     | 111   |
| 1999 | 51         | 77     | 128   |
| 2000 | 47         | 73     | 120   |
| 2001 | 50         | 83     | 133   |
| 2002 | 39         | 66     | 105   |
| 2003 | 55         | 51     | 106   |
| 2004 | 47         | 65     | 112   |
| 2005 | 49         | 75     | 124   |

Ces données permettent de constater que le nombre total de permis délivrés en 2005 a progressé d'environ 10 %, ce qui confirme une légère reprise économique dans le domaine de la construction. Cette évolution reste toutefois relativement faible, en valeur absolue, puisque ce sont surtout les petits permis qui ont connu une croissance positive. En effet, le nombre de permis ordinaires délivrés, pour la réalisation de nouvelles constructions (maisons familiales, entreprises, bâtiments locatifs) est resté relativement stable.

Les efforts déployés en matière de planification (plans spéciaux notamment) afin d'accroître l'offre des terrains équipés devraient permettre, à terme, de redonner une nouvelle impulsion dans le domaine de la construction, si la reprise économique se confirme au cours des prochains mois.

### 7.3 Maisons individuelles et jumelées réalisées

Les deux graphiques ci-dessous présentent l'évolution du nombre de maisons individuelles et jumelées construites à Delémont au cours des quinze dernières années. L'évolution très positive constatée depuis 1994, fruit d'une politique dynamique destinée à améliorer l'offre quantitative et qualitative des terrains mis sur le marché, a légèrement régressé en 2005 tout en restant dans la moyenne des cinq dernières années.

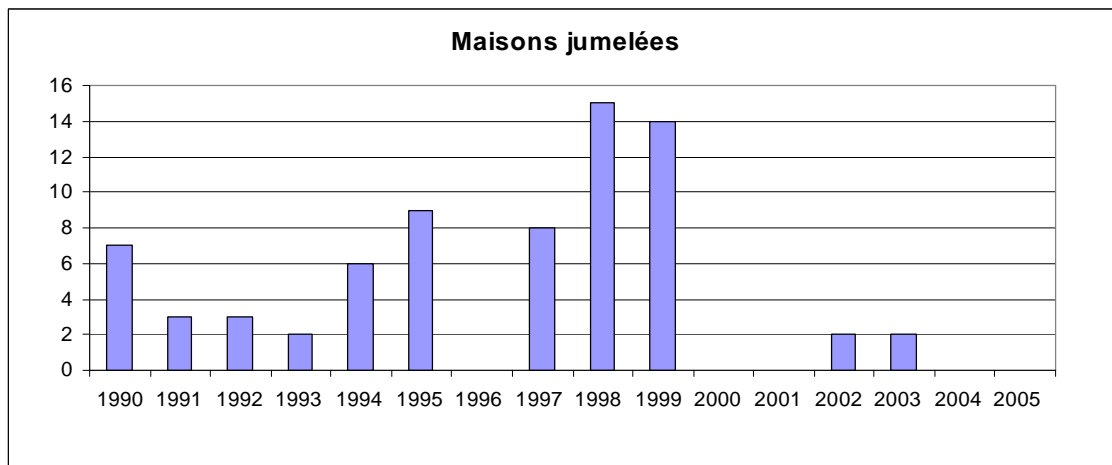


Le nombre de maisons individuelles construites en 2005 s'élève ainsi à 16 constructions nouvelles.

L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – reste relativement attractive. Elle devra toutefois être encore améliorée à l'avenir : d'une part, afin d'assurer le maintien de la population actuelle et, d'autre part, afin de tenter d'attirer de nouveaux habitants, notamment des personnes travaillant dans les régions voisines. Les statistiques tirées du *Journal Officiel* mettent en évidence que le maintien d'une offre attractive de terrains est nécessaire.

En effet, au cours des trois dernières années, 54 familles de Delémont ont trouvé un terrain pour construire leur propre habitation, 9 familles en provenance d'autres communes sont venues s'établir à Delémont, alors que 34 familles ont quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur.

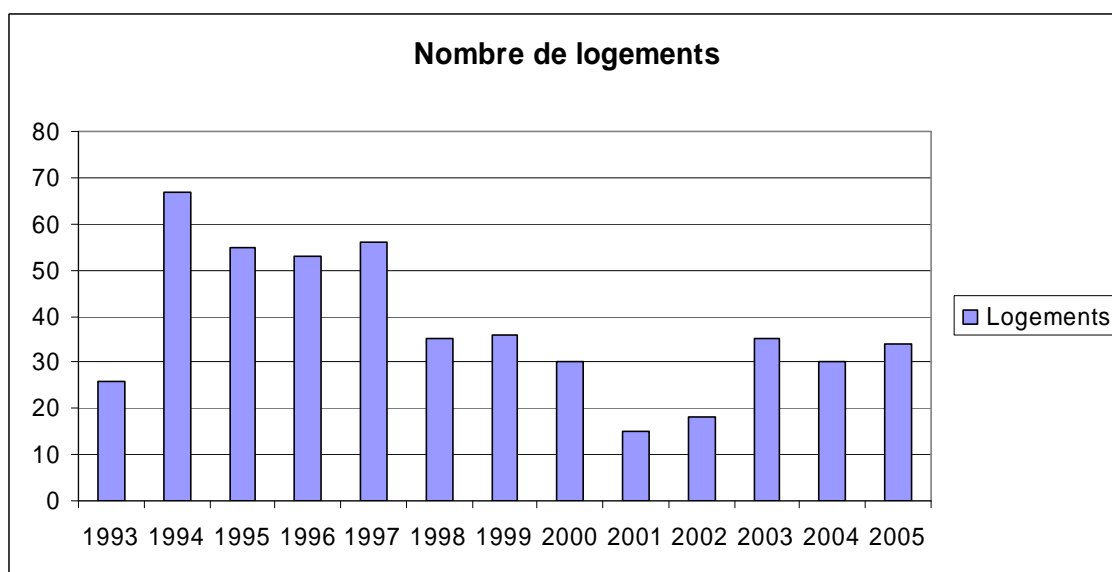
Dans ce sens, les nouveaux secteurs qui devraient être équipés en 2006-2007 (Mexique Ouest / Etape 2 et Creux-de-la-Marne notamment) devraient permettre d'améliorer la position de Delémont dans ce domaine, sachant que des terrains équipés sont désormais accessibles à partir de Fr. 170.-/m<sup>2</sup>.



Le nombre de maisons jumelées construites chaque année, qui est très fluctuant et qui dépend des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat, reste très lacunaire ces cinq dernières années. Les contacts pris avec plusieurs promoteurs au cours du deuxième semestre 2005 afin de redynamiser ce secteur de la construction, notamment du côté du Mexique, à l'Est de la route du Vorbourg, devraient permettre la relance d'une nouvelle opération immobilière en la matière en 2006.

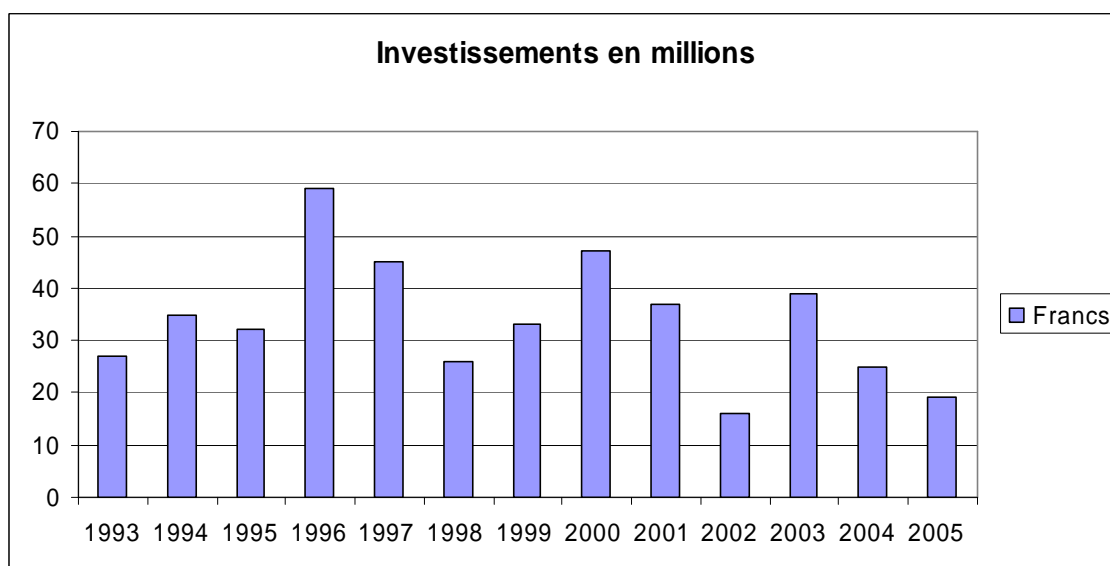
#### **7.4 Montants investis et logements construits**

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



L'année 2005 est à nouveau marquée par un niveau encourageant du nombre de logements construits, non seulement en raison des maisons individuelles réalisées mais également grâce aux constructions de nouveaux bâtiments locatifs (à la rue du Stand, à la rue des Pelletiers et à la rue des Merisiers notamment).

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à lancer une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs et constructeurs de la région afin d'améliorer l'offre actuelle. De nombreuses personnes sont en effet actuellement fortement intéressées par l'acquisition d'un logement en PPE : la qualité des terrains disponibles dans ce domaine devrait permettre de relancer de nouvelles opérations immobilières dans le cadre de la reprise conjoncturelle qui semble se manifester.



Le montant des investissements a légèrement régressé en 2005 : cette tendance s'explique en grande partie par le fait que les petits permis ont augmenté, au détriment d'opérations immobilières de grande envergure.

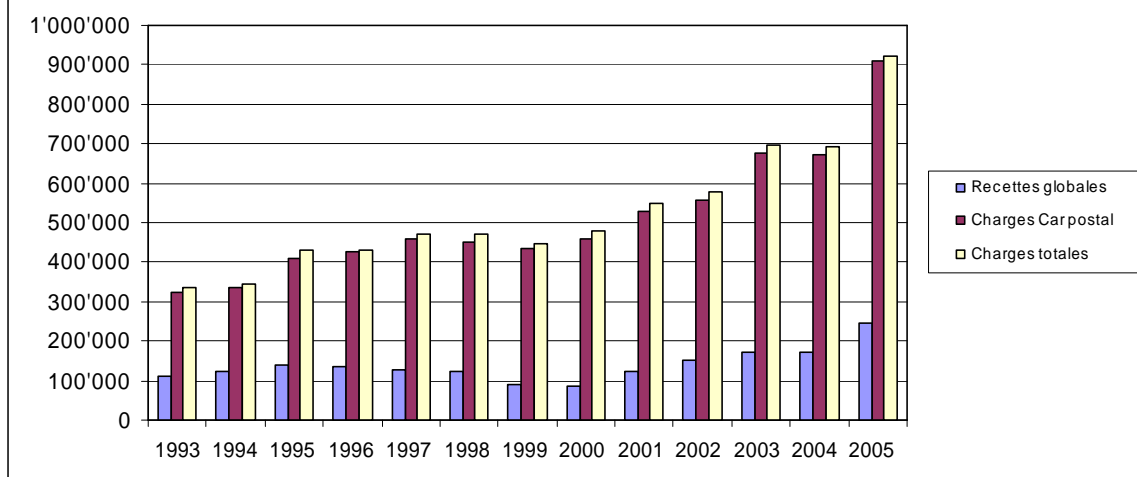
## 7.5 Transports urbains delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports urbains delémontains (TUD), en collaboration avec CarPostal Région Ouest, chargé de l'exploitation.

L'année 2005 a été marquée par la première année de fonctionnement complète des nouveaux horaires des transports publics (chambardement de décembre 2004), qui ont conduit à la mise en place de la navette "Gare – Vieille Ville – Hôpital" et à l'amélioration significative des prestations des lignes du "Cras-des-Fourches" et de la "Communance", afin de desservir tous les trains aux "heures de pointe" notamment.

Suite à la révision du contrat d'exploitation des TUD, qui lie la Municipalité de Delémont et CarPostal, une évaluation objective de l'ensemble des prestations a été réalisée, pour la cinquième fois, en 2005. Les résultats de cette évaluation ont permis de constater que l'ensemble des prestations effectuées sont de bonne, voire d'excellente qualité. Des demandes d'amélioration ont toutefois été formulées auprès de CarPostal, en particulier dans différents domaines (promotion, contrôle des titres, accueil et confort des clients, protection de l'environnement, etc.).

## RECETTES - CHARGES



|      | Recettes globales <sup>1</sup> | Charges CarPostal <sup>2</sup> | Charges totales <sup>3</sup> |
|------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| 1993 | 108'837                        | 324'215                        | 335'889                      |
| 1994 | 122'142                        | 337'171                        | 342'388                      |
| 1995 | 137'448                        | 408'060                        | 428'525                      |
| 1996 | 133'971                        | 424'279                        | 432'130                      |
| 1997 | 126'627                        | 458'977                        | 471'015                      |
| 1998 | 124'015                        | 452'295                        | 470'105                      |
| 1999 | 91'886                         | 433'821                        | 448'249                      |
| 2000 | 85'554                         | 460'119                        | 478'518                      |
| 2001 | 124'906                        | 527'640                        | 547'487                      |
| 2002 | 152'962                        | 556'947                        | 578'116                      |
| 2003 | 172'429                        | 676'088                        | 694'824                      |
| 2004 | 171'098                        | 673'373                        | 690'812                      |
| 2005 | 245'699                        | 907'710                        | 923'232                      |

<sup>1</sup> Les recettes globales incluent les produits issus de la vente de titres de transport par les TUD, les rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'Abonnement Vagabond ainsi que la subvention cantonale (depuis 2005).

<sup>2</sup> Il s'agit de la facture effective de CarPostal pour la réalisation des prestations des TUD.

<sup>3</sup> Les charges totales comprennent les frais liés aux prestations de CarPostal et à la promotion.

Les statistiques et les indicateurs 2005 permettent de constater, par rapport à l'année précédente, une évolution très positive des données recensées, qui confirme l'accueil très favorable qui a été réservé aux nouvelles prestations proposées depuis décembre 2004 :

- le nombre de voyageurs a fortement augmenté : 170'184 voyageurs (+ 26.21 %) sur les courses en ligne avec une croissance de plus de 30 % sur la ligne 1 "Hôpital" en particulier ;
- en 2005, les TUD ont ainsi transporté, avec l'adjonction des clients du Publicar, 182'916 voyageurs au total ;
- les recettes, qui se sont montées à Fr. 245'699.- ont naturellement connu, elles aussi, une croissance très favorable (+ 43.60 %) grâce notamment à la subvention cantonale obtenue pour la navette, à l'augmentation du nombre de voyageurs, aux rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'accroissement de l'indemnisation de la Communauté tarifaire jurassienne (abonnement "Vagabond") ;
- les charges ont été maîtrisées, étant donné la très forte augmentation des prestations mises en place suite à la perte du statut de nœud ferroviaire de la Gare CFF de Delémont ;
- le taux de couverture a également progressé puisqu'il est supérieur à celui de l'année dernière, soit 26.61 % (+ 2 points).



Dans le cadre de la promotion des TUD et des transports publics en général, des "cartes journalières commune" supplémentaires ont encore été acquises l'année dernière : avec 13 titres de transport, la Commune bénéficie ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable.

## **7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement**

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 7 reprises au cours de l'année 2005, sous la présidence de M. Manuel Lachat. La commission a traité les principaux permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle s'est également penchée, dans ce sens, sur la manière dont sont gérés les permis de construire au sein du service et a pris acte, avec satisfaction, des processus mis au point.

Elle a examiné plusieurs projets importants pour le développement de la Ville et l'amélioration de son attractivité, notamment les dossiers suivants : le plan spécial "Mexique Ouest – secteur HAh" et le projet de construction de 18 logements sur une parcelle communale à Pré Rambévaux.

La commission a également préavisé et suivi les dossiers relatifs à l'amélioration du patrimoine immobilier communal, à savoir, notamment : les demandes de crédit relatives au projet de Centre de la jeunesse et de la culture sur le site Von Roll (étude); l'acquisition du bâtiment sis à la Communance 1 afin d'installer les Services industriels; le remplacement de l'installation de chauffage et des fenêtres de la Colonie du Creux-des-Biches et le crédit-cadre de 1 million de francs destiné à l'entretien des bâtiments communaux. La commission a aussi pris connaissance, avec satisfaction, des résultats du concours d'architecture destiné à l'extension du Collège, un projet ambitieux qui vise une intégration optimale des critères liés au développement durable (construction en bois et Minergie en particulier).

D'autres dossiers importants ont également été étudiés, en particulier : l'évaluation et la définition des prestations des Transports urbains delémontains (TUD) pour l'année 2004, la préparation du nouvel horaire 2006 des TUD et, en particulier, le suivi de la mise en service de la navette "Gare – Vieille Ville – Hôpital" et de la mise en place de "cartes journalières commune" supplémentaires; la commission a également traité les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement, le Projet d'agglomération de Delémont et l'étude d'un nouveau concept de marketing urbain.

## **7.7 Commission de la Vieille Ville**

La Commission de la Vieille Ville a siégé à 6 reprises au cours de l'année 2005, sous la présidence de la conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

La commission s'est principalement consacrée au suivi du Plan directeur communal "Vieille Ville", en collaboration étroite avec les autres départements et services concernés (Mairie et Travaux publics en particulier). Diverses mesures ont, dans ce sens, été étudiées afin de renforcer l'attractivité de la Vieille Ville, notamment : les modalités de mise en place du projet de manager de ville afin de redynamiser la fonction commerciale; la problématique des terrasses (situation, emplacement, mobilier, etc.); l'amélioration de la signalisation et de l'accessibilité (trafic privé et transports publics); la mise en service de la navette des TUD "Gare - Vieille Ville - Hôpital"; les possibilités d'aide financière et d'appui logistique (bancs, signalisation, etc.) pour les animations; le bilan sur les aides financières afin de promouvoir la rénovation et la réhabilitation du patrimoine bâti; les projets destinés à mettre en valeur le patrimoine architectural de la Vieille Ville; la gestion des problèmes liés au bruit nocturne.

La commission a pris connaissance, avec satisfaction, du projet de rénovation de St-Georges afin d'aménager une salle de spectacle dans un endroit particulièrement bien situé, proche de la Vieille Ville (pôle socioculturel).

Une rencontre a également été organisée avec la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) afin de prendre connaissance des résultats d'une enquête portant sur le développement des quartiers dans les villes moyennes. Enfin, la commission a discuté des

projets à mettre en place dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'embellissement et de développement de Delémont (SED) qui aura lieu en 2006.

## **7.8 Commission "Nature et paysage"**

La Commission spéciale "Nature et paysage", présidée par la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement, et composée des différents milieux concernés, a siégé à 4 reprises en 2005.

La commission a tout d'abord établi un programme pour la législature 2005-2008, mettant en évidence les dossiers à traiter et proposant quelques actions significatives. Le fil conducteur de ce programme est bien entendu le plan directeur "Nature en ville".

Hormis les cas courants, comme par exemple l'entretien des arbres et haies en ville et quelques approches de permis de construire, les dossiers suivants ont été notamment traités : l'inventaire et les mesures à prendre pour lutter contre les plantes invasives; le plan de gestion de la haie du chemin de l'Ecole buissonnière; le plan d'entretien des jardins du Château et les propositions des enseignants afin d'organiser des activités didactiques dans ces jardins; l'inventaire des vergers aux niveaux cantonal et communal et le projet de plantation d'un verger d'arbres fruitiers haute tige au Cras-des-Fourches.

Sous l'égide de cette commission, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, de nouvelles actions "sur le terrain" ont pu être concrétisées : la plantation d'une haie aux Adelles a été effectuée par le Service des travaux publics, avec la participation des écoles; une haie a été complétée dans le quartier de Blanche-Pierre.

## **7.9 Commission de construction "Rénovation du Gros-Seuc"**

La Commission spéciale de construction "Rénovation du Gros-Seuc" a siégé à 6 reprises au cours de l'année 2005, sous la présidence de la conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2005 a été marquée par la réalisation des travaux principaux suivants : installation de l'éclairage de la piste de rink-hockey; isolation et assainissement de l'étanchéité des toitures de l'aula, des halles de gymnastique et de l'habitation du concierge; remplacement des vitrages des fenêtres des halles de gymnastique. De nombreuses interventions concernant l'entretien courant des bâtiments ont également été engagées. La fin d'année a été consacrée à la planification de la dernière phase des travaux, qui concernera principalement les aménagements extérieurs.

La commission s'est également penchée sur divers problèmes afin d'évaluer la faisabilité et l'opportunité de réalisation de divers travaux, tels que le remplacement partiel ou total des façades du bâtiment scolaire, l'assainissement des façades intérieures du local engins de la halle de gymnastique, l'assainissement statique du passage couvert, etc. Des décisions doivent encore être prises à ce sujet, en tenant compte de l'efficacité des interventions et des disponibilités financières.

\* \* \* \* \*

# TABLE DES MATIERES

Page

## 1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

|      |   |    |
|------|---|----|
|      | Préambule                                       | 1  |
| 1.1  | Corps électoral                                 | 2  |
| 1.2  | Conseil de Ville                                | 2  |
| 1.3  | Conseil communal                                | 2  |
| 1.4  | Administration générale et Secrétariat communal | 2  |
| 1.5  | Informatique                                    | 3  |
| 1.6  | Personnel                                       | 4  |
| 1.7  | Archives  | 6  |
| 1.8  | Commission de conciliation en matière de bail   | 6  |
| 1.9  | Contrôle des habitants                          | 7  |
| 1.10 | Jumelages                                       | 9  |
| 1.11 | Commission de la mairie                         | 9  |
| 1.12 | Service de police                               | 10 |
| 1.13 | Corps des sapeurs-pompiers (CSP)                | 12 |
| 1.14 | Protection civile                               | 13 |

## 2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

|      |                                   |    |
|------|-----------------------------------|----|
|      | Introduction                      | 14 |
| 2.1  | Logement                          | 14 |
| 2.2  | Aide sociale                      | 14 |
| 2.3  | Mesures tutélaires                | 14 |
| 2.4  | Allocations de fin d'année        | 15 |
| 2.5  | Bourses et prêts                  | 15 |
| 2.6  | Commissions des affaires sociales | 15 |
| 2.7  | Office de l'emploi                | 15 |
| 2.8  | Agence communale AVS              | 17 |
| 2.9  | Maison de l'Enfance               | 17 |
| 2.10 | Intégration des étrangers         | 20 |

## 3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

|     |                             |    |
|-----|-----------------------------|----|
| 3.1 | Généralités                 | 21 |
| 3.2 | Sports                      | 21 |
| 3.3 | Culture                     | 22 |
| 3.4 | Jeunesse                    | 23 |
| 3.5 | Bibliothèques et Ludothèque | 26 |
| 3.6 | Galerie Paul-Bovée          | 28 |

#### 4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

|     |                                     |    |
|-----|-------------------------------------|----|
|     | Préambule                           | 29 |
| 4.1 | Commission de l'énergie et des eaux | 29 |
| 4.2 | Service des eaux                    | 29 |
| 4.3 | Service de l'électricité            | 31 |
| 4.4 | Service du gaz                      | 32 |
| 4.5 | Service de l'énergie                | 32 |

#### 5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

|     |                                       |    |
|-----|---------------------------------------|----|
| 5.1 | Statistiques et comparaisons fiscales | 36 |
| 5.2 | Déclarations d'impôts 2005            | 36 |
| 5.3 | Commissions                           | 37 |
| 5.4 | Ecoles primaire et enfantine          | 37 |
| 5.5 | Communauté du Collège                 | 39 |

#### 6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 6.1 | Considérations générales                 | 41 |
| 6.2 | Service des travaux publics              | 41 |
| 6.3 | Commission des travaux publics           | 43 |
| 6.4 | Commission des digues                    | 43 |
| 6.5 | Commission spéciale « Place de la Gare » | 43 |

#### 7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 7.1 | Considérations générales                               | 44 |
| 7.2 | Permis délivrés  | 44 |
| 7.3 | Maisons individuelles et jumelées réalisées            | 45 |
| 7.4 | Montants investis et logements construits              | 46 |
| 7.5 | Transports urbains delémontains (TUD)                  | 47 |
| 7.6 | Commission de l'urbanisme et de l'environnement        | 49 |
| 7.7 | Commission de la Vieille Ville                         | 49 |
| 7.8 | Commission spéciale « Nature et paysage »              | 50 |
| 7.9 | Commission de construction « Rénovation du Gros-Seuc » | 50 |